Rached Al Ghannouchi condamné à un an de prison

P.2

RELATIONS INTERNATIONALES, VASSALITÉ ET DÉPENDANCES DANS LE NOUVEL ÉCHIQUIER GÉOPOLITIQUE DU MONDE

La leçon de chose

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 17 MAI 2023 // N°559 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ELIMINATOIRES CAN 2023

Atcho arbitrera Ouganda- Algérie

Lire en page 11

AHMED ATTAF À DJEDDAH EN PRÉVISION DU SOMMET ARABE DU 19 MAI

DERNIERS RÉGLAGES EN AVANT-PREMIÈRE

Lire en page 3

CULTURE

MAHIEDDINE BACHTARZI

Le Caruso du théâtre algérien

Lire en page 12

LES DESSOUS DE LA RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN MENACENT LES « RAFISTOLAGES DE MACRON »

Les limites des demi-vérités avec Alger

P.3

LES DEUX PAYS MÈNENT DES PROJETS EN COMMUN

L'Algérie et le Nigeria affirment leur volonté d'un axe Alger-Abuja

P.6

COOPÉRATION ALGÉRO-CHILIENNE

La diplomatie parlementaire en marche

P.4

FINANCEMENT VERT

BNP El Djazaïr s'intéresse à un nouveau segment

P.16

HYDROCARBURES

Sonatrach met le cap sur l'Asie

P.16

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL APPELLE LES SYNDICATS À CONFORMER LEURS STATUTS À LA NOUVELLE LOI

Dans un communiqué adressé aux organisations syndicales, le ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale a rappelé hier, que « la loi n°23-02 du 5 Chaoual 1444 correspondant au 25 avril 2023, relative à l'exercice du droit syndical a été publiée au Journal Officiel n°29 du 12 Chaoual 1444 correspondant au 2 mai 2023 ». « A cet effet, la loi n° 90-14 du 9 Dhou El Kaada 1410 correspondant au 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical a été abrogée », ajoute le communiqué. De ce fait, les organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs, légalement constituées, doivent mettre en conformité leurs statuts aux dispositions de la nouvelle loi, notamment les dispositions dae l'article 38.
Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale précise, par ailleurs, que les nouveaux statuts doivent être transmis à la direction des Relations du Travail, pour examen et avis, « dans un délai de six (6) mois à compter de la date de la publication de la loi au Journal officiel, soit durant la période allant du 02 mai 2023 au 2 novembre 2023 ». Enfin, le ministère du Travail souligne que les procédures de « constitution des organisations syndicales de base, fédérations et confédérations sont régies par les dispositions de la loi no 23-02 suscitée, notamment ses articles 28 à 36»

TÉBESSA : MANŒUVRE RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE RISQUE INONDATION

Dans le cadre de l'application du programme d'action tracé par la Direction générale de la Protection civile pour l'exercice 2023, en matière de développement des capacités opérationnelles contre le risque inondation, « une manœuvre régionale a eu lieu hier dans la wilaya de Tébessa.
Dans le cadre des préparatifs de ses effectifs à faire face aux situations d'urgence et de catastrophe, la direction générale de la protection civile a décidé d'organiser cet exercice au niveau de wilaya de Tébessa, avec la participation des wilayas limitrophes d'Oum El Bouaghi et El Oued.
La DGPC affirme, qu'au cours de cette manœuvre, « le plan d'Organisation des Secours (ORSEC) concernant le risque inondation, dont les moyens de première intervention de la protection civile et aussi les moyens d'autres modules intervenants, dans le cadre du déclenchement du plan ORSEC, a été activé » La Protection civile avance que « cette manœuvre a pour objectif de maintenir en permanence l'état de pré-alerte de nos effectifs, de tester leur réactivité et leur coordination entre les différents modules intervenants, ainsi que de mettre nos effectifs à l'épreuve du terrain, en matière d'organisation et adaptation aux nouvelles techniques opérationnelles, acquises dernièrement lors des cycles de formations spécialisées ».

LA CLASSE POLITIQUE FRANÇAISE LE CHARGE DE CRITIQUES DE TOUS LES CÔTÉS

L'IMPOPULARITÉ DE MACRON AU PLUS BAS

Quelques minutes après l'interview donnée par le président français Emmanuel Macron ce lundi soir sur TF1, les oppositions ont vivement réagi, dénonçant un président "hors-sol" et "méprisant" et "déconnecté comme jamais". Du côté des Insoumis d'abord, le député François Ruffin a estimé que le chef d'Etat est "complètement hors-sol et ne comprend pas comment vivent les gens. D'après lui, le président Macron "n'a rien à proposer sur le terrain" des salaires. "Les Français sont en attente de pouvoir d'achat. (...) Ils sont en attente de justice fiscale", a encore lancé François Ruffin sur BFMTV. Même réaction du côté de Manuel Bompard, qui a déploré sur Twitter une interview qui sonne comme un "énième exercice d'autosatisfaction, de mépris et de mensonges". "On comprend pourquoi 65% des Français ne l'écoutent plus", a-t-il ajouté dans son tweet. Mathilde Panot a quant à elle jugé Emmanuel Macron "déconnecté comme jamais", selon BFMTV. Du côté des socialistes, Olivier Faure a notamment réagi à cette phrase prononcée par le président: "Même quand il y a des contestations, on ne change pas."
"Être impopulaire vaudrait brevet de courage. Plus qu'impopulaire, Macron est minoritaire. Il méprise 9 actifs sur 10, tous les syndicats et l'Assemblée nationale", a tweeté le Premier secrétaire du PS. "Emmanuel Macron, pourriez-vous nous rappeler qui nous a menti en promettant une revalorisation des petites pensions à 1200€ ou en nous présentant la retraite à 64 ans comme la seule solution pour combler le déficit?", a alors questionné la secrétaire nationale d'EELV sur Twitter. À droite aussi les critiques fusent. Marine Le Pen a jugé qu'Emmanuel Macron fait "un déni de réalité sur le macronisme". "Appauvrissement des classes moyennes, ensauvagement de la société, mépris pour la démocratie... Un autoportrait sévère mais juste!" a-t-elle tweeté, ajoutant que le Rassemblement national est "prêt pour réussir là où ils ont échoué".

SAHARA OCCIDENTAL

DES PAYS AFRICAINS OFFRENT UN LOT DE FOURNITURES SCOLAIRES

L'ambassade d'Afrique du Sud à Alger a remis, dimanche, du matériel d'enseignement et d'apprentissage aux représentants de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au profit des élèves de l'école primaire des «victimes de Soweto» dans la wilaya d'Aousserd, dans les camps de réfugiés sahraouis. Cette aide entre dans le cadre de la troisième édition du projet de solidarité «De peuple à peuple» avec le Sahara occidental, auquel plusieurs ambassades africaines et sud-américaines accréditées en Algérie ont contribué, à savoir celles de Tanzanie, du Zimbabwe, du Kenya, du Ghana, de l'Ouganda, du Nigeria, de la Colombie, du Venezuela et de Cuba, coordonnées par l'ambassade d'Afrique du Sud.
La cargaison de 350 kg, qui sera acheminée vendredi prochain vers l'école des «victimes de Soweto» contient des articles scolaires tels que des crayons, des gommes, des manuels, des stylos, et des cartables.
Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade sud-africaine, dimanche, le directeur du programme et conseiller politique à l'ambassade d'Afrique du Sud, Dr. Sello Patrick Rankhumise, a assuré que «cet esprit de solidarité internationale est inspiré par des dirigeants tels que Che Guevara, Ahmed Ben Bella et Nelson Madela».
De son côté, le chargé d'affaires à l'ambassade d'Afrique du Sud, Obby Phakula, a indiqué que «la fourniture du matériel d'enseignement-apprentissage soutient un appel international du droit à l'éducation tel qu'il est inscrit dans le pacte international relatif aux droits économiques et culturels et contribue à améliorer l'accès à une éducation adéquate pour les enfants sahraouis en tant qu'élément garantissant la promotion, la réalisation, et la jouissance du droit inaliénable à l'éducation»

AGRÉMENTS À LA NOMINATION DES NOUVEAUX AMBASSADEURS D'ALGÉRIE EN MALAISIE ET AU SÉNÉGAL

Le Gouvernement malaisien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelhafid Bounour, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Malaisie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Le Gouvernement sénégalais a donné, pour sa part, son agrément à la nomination de M. Khaled Zohret Bouhalouan, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Sénégal, a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un autre communiqué.

GHANNOUCHI CONDAMNÉ À UN AN DE PRISON

Arrêté en avril, le chef du mouvement Ennahda tunisien Rached Ghannouchi, principal opposant au président Kaïs Saïed, a été condamné lundi à un an de prison pour "apologie du terrorisme", a annoncé son avocate Monia Bouali. Principal opposant au président Kaïs Saïed, Rached Ghannouchi, 81 ans, avait été arrêté le 17 avril et placé sous mandat de dépôt à la suite de déclarations dans lesquelles il avait affirmé que la Tunisie serait menacée d'une "guerre civile" si les partis de gauche ou ceux issus de l'islam politique comme Ennahda y étaient éliminés. Mais sa condamnation de lundi est liée à une autre affaire dans le cadre de laquelle il avait été entendu en février par le pôle judiciaire antiterroriste avant d'être laissé en liberté, a rapporté France 24. Il a refusé de comparaître devant la justice, selon son avocate, rejetant ce qu'il a qualifié de procès politique monté de toutes pièces. Sa convocation faisait suite à une plainte déposée par un syndicat policer qui l'accuse d'inciter les Tunisiens à s'entretuer, en raison de propos tenus début 2022, lors des obsèques d'un leader d'Ennahda. Il avait alors affirmé que le défunt "ne craignait pas les dirigeants ou les tyrans". Outre la peine de prison d'un an, Rached Ghannouchi a été condamné à un amende de 1 000 dinars (300 euros), selon la même source.

VOILÀ POURQUOI L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL "EST UNE VOIE SANS ISSUE"

L'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, a indiqué que l'occupation marocaine du Sahara occidental était une voie sans issue, appelant l'Union européenne (UE) à respecter le statut séparé et distinct de ce territoire non autonome et à se conformer aux décisions de justice actuelles et à venir relatives à l'exploitation illégale des ressources sahraouies. "Parmi les dirigeants européens et les entreprises actives dans le territoire (sahraoui), chacun doit comprendre que l'occupation marocaine du Sahara occidental est une voie sans issue, condamnée à court terme", a affirmé M. Devers.

AU MALI, LE RÉFÉRENDUM SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION SE TIENDRA LE 18 JUIN

Le gouvernement malien a annoncé la date du référendum portant sur la révision de la loi fondamentale. Initialement prévu le 19 mars, ce scrutin sera le premier depuis le début de la transition et le coup d'État de 2020. La classe politique à Bamako est partie prenante de ce référendum, alors que la Confédération des Mouvements de l'Azawad conditionne son adhésion par le niveau d'avancement des travaux sur le Plan d'Alger avec le pouvoir central.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

LES DESSOUS DE LA RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN MENACENT LES « RAFISTOLAGES DE MACRON »

Les limites des demi-vérités avec Alger

Depuis le début du second mandat du président français, Emmanuel Macron, les centres de décision ne cessent de champignonner. Macron, qui a déjà dénoncé les entraves de l'Etat profond, sans expliquer de qui s'agissait-il, entretient, en fait, un « flou artistique » autour de ses décisions et autour des grandes politiques qui engagent son pays.

La stratégie de « parler à plusieurs voix pour se lasser des marges de manœuvre » a démontré ses limites. On l'a déjà vu passer. Lors de la motion de dénonciation du Maroc sur des problèmes de droits de l'homme, alors que la France avait été le principal outil de la condamnation, l'ambassadeur de Macron à Rabat avait clairement signifié le lendemain, dans un entretien à un média marocain, que son pays était tout à fait contre cette initiative marocaine. On s'attendait à ce que cette voix dissonante soit au moins rappelée à l'ordre pour avoir enfreint le devoir de mesure en pareille circonstance, d'autant que la position de l'Elysée était claire sur le dossier, mais n'est pas venue dissiper le doute.

On l'a vu encore lors de l'affaire Amira Bouraoui. Alors qu'il était de l'ordre de l'invraisemblable que le Quai d'Orsay ne fût pas informé de l'exfiltration de la ressortissante franco-algérienne, et que l'Elysée ne fût pas à son tour informé du développement du dossier, d'autant que l'exfiltration a été opérée à partir d'un pays étranger, Paris fit le dos rond et laissa passer l'orage sans sourciller. Mais est-ce que cette politique de la part de l'Elysée est efficace ? À un mois de la visite officielle que devrait effectuer le chef de l'État algérien, Abdelmadjid Tebboune, à Paris, la résolution du Parlement européen contre l'Algérie fait tache d'huile. Largement dénoncée, tant en Algérie, en Afrique que de par le monde, cette résolution a suscité la colère d'Alger. Il est tout à fait clair que les eurodéputés français ont pris une part active à la réunion de Strasbourg. Nous avons déjà rapporté dans un précédent article, qu'avec 138 eurodéputés à eux deux, la coalition franco-espagnole, une force pesante au sein du Parlement européen, avait fait du forcing pour faire aboutir la motion contre Alger. Des sources avisées de ce qui se passe dans le bâtiment Louise-Weiss, à Strasbourg, où se tient l'ensemble des séances plénières mensuelles, affirment que le texte de la résolution a été le fait du parti présidentiel français, appuyé par des eurodéputés espagnols proches de Rabat. Car, s'agissant d'un nid de lobbyistes, c'est ainsi que les choses se passent. L'autre force d'eurodéputés de cette pernicieuse coalition, c'est celle des députés espagnols. Pas tous, heureusement, mais ceux qui ont été épargnés par le scandale MarocGate et dont ils veulent se venger en mouillant cette fois-ci l'Algérie. L'actuel président français est sur un siège éjectable en France (lire page 2). Décrié de tous les côtés, il sera heureux de terminer son mandat. Et durant tout ce temps, il aurait été avisé de résoudre le lourd contentieux avec Alger. Les principaux dossiers, ceux qui fâchent, et non pas les « paroles, paroles, paroles », sont toujours en stand-by. Et c'est justement cette politique décalée entre le propos et le geste qui, au final, lui sera préjudiciable avec Alger.

I.M.A.

RELATIONS INTERNATIONALES, VASSALITÉ ET DÉPENDANCES DANS LE NOUVEL ÉCHIQUIER GÉOPOLITIQUE DU MONDE

La leçon de chose

En exprimant au président français son erreur de jugement quant à la relation stratégique très spéciale de la Russie avec la Chine, le Kremlin En effet, le porte-parole du Kremlin a dénoncé la «compréhension erronée» des relations entre Moscou et Pékin de la part d'Emmanuel Macron, après que le président français eut estimé, dans un entretien au journal français L'Opinion, que «la Russie a d'ores et déjà perdu géopolitiquement» en menant une offensive militaire en Ukraine, car «elle a de facto commencé une forme de vassalisation à l'égard de la Chine». Pour le Kremlin, «cette approche est absolument fausse et résulte d'une compréhension absolument erronée de l'essence de ce qui se passe» entre les deux puissances, a fustigé le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, qui a affirmé que la relation entre Moscou et Pékin relevait de la «prise en compte des intérêts mutuels et d'une proximité sur la vision du monde». Et pour clore le cours : «Nos relations avec la Chine sont de la nature d'un partenariat stratégique spécial». Voilà qui demandait précisions. C'est chose faite. Le monde qui a vu le plébiscite-surprise de Macron, en 2017, puis son passage forcé, en 2022, est en train de changer. Les cartes sont en train de changer de main. Macron lui-même le sait, lui qui s'est tourné vers la Chine, et non plus vers les Etats-Unis, pour tenter de débloquer la situation en Europe ; lui qui essaye de s'émanciper de l'emprise de Washington, en vain. Le revirement régional sur le dossier syrien et la réintégration de Damas au sein de la Ligue arabe, le rapprochement Arabie Saoudite-Iran, la trêve des hostilités entre Houthis et la coalition menée par l'Arabie, l'Opep+, etc., sont autant de motifs qui incitent à la réflexion quant au recul drastique des Etats-Unis dans le monde arabe. De toute évidence, Israël continue de jouer les gendarmes au Machreq au pofit des Etats-Unis, et tente même des infiltrations insidieuses et insoupçonnées au Maghreb et en Afrique, mais ce sera en vain, là également. Planté au cœur du monde arabe, Israël sera, mathématiquement et statistiquement, pour ainsi dire, voué à disparaître, « mangé » par son environnement géographique et humain qui se développe plus rapidement que ne le fait l'entité sioniste, qui est en train de faire du raccommodage pour maintenir une société composite en place. L'émancipation de l'Afrique de ses anciennes tutelles, nées du partage de Berlin de 1885, est un autre grand repère qui démontre que les cartes changent de main. On a vu comment les Français ont dû plier bagage et partir, la queue entre les jambes, du Mali, du Burkina Faso et d'ailleurs ; et si aujourd'hui, le Niger demeure le dernier îlot où quelques agents de la DGSN peuvent encore bivouaquer, ce ne sera pas pour longtemps. A Niamey les populations s'agitent contre la présence française, qui malgré tout ce qu'elle prend comme uranium et autres matières premières stratégiques, à Arlit et Akouta. Cette présence intéressée n'a pas fait bouger le Niger d'un pouce vers le haut, l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PIB de 378 $ US par an et par habitant. Dans l'ensemble, il s'agit d'un mouvement d'ensemble que le monde n'a pas vécu à une si grande échelle depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Chacun s'y prépare à sa manière, et malheur aux vaincus !

Fayçal Oukaci

AHMED ATTAF À DJEDDAH EN PRÉVISION DU SOMMET ARABE DU 19 MAI

DERNIERS RÉGLAGES EN AVANT-PREMIÈRE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé, lundi après midi, à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, pour une visite officielle dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et de la participation aux réunions ministérielles préparatoires du Sommet arabe prévu le 19 mai.

Au volet bilatéral, Attaf présidera mardi avec son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, les travaux de la 4e session de la commission de consultations politiques algéro-saoudiennes qui est un mécanisme institué pour intensifier la cadence de la concertation et de la coordination entre les deux pays frères autour des questions d'intérêt commun.

Mais c'est surtout dans le cadre des préparatifs à l'échéance arabe prévue à Djeddah, que Attaf est attendu. De ce fait, il prend part aux réunions ministérielles du Conseil de la Ligue des Etats arabes et aux différentes sous-commissions dont les travaux seront axés sur le suivi de la mise en œuvre des décisions adoptées par les dirigeants arabes lors du Sommet d'Alger et la préparation des différents thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 32e session du Sommet arabe.

Le Sommet de Ryadh, qui doit entériner le retour de la Syrie dans le giron de la Ligue arabe, sera peut-être annonciateur d'une nouvelle architecture politique du monde arabe.

Le Président de la République a reçu une invitation pour prendre part au Sommet arabe à Djeddah, le 19 mai, et c'est l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nassir Al-Bassiri, qui lui a remis la lettre d'invitation adressée par le Serviteur des Deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud. Une invitation renforcée donc par le travail diplomatique, les discussions « off », afin de lisser les dernières aspérités et faire en sorte de se concentrer sur l'essentiel.

Le Sommet de Ryadh tient son importance également au fait du contexte international et régional dans lequel il intervient. Tout d'abord, il faut garder en ligne de compte que ce 32e Sommet arabe qui doit se tenir en Arabie saoudite le 19 mai, sera précédé des réglages qui doivent être opérés.

Il y a également à souligner la présence quasi importante du président syrien Bachar el-Assad, invité officiellement par Ryadh, invitation qui doit consacrer son retour au sein de la Ligue arabe, d'où il a été « chassé » il y a onze ans.

Le Sommet de Ryadh peut aussi être porteur de reconfiguration au sein de la « famille arabe ». Mais, comme nous l'avions déjà expliqué, cette refonte n'intéresse pas uniquement en ce qu'elle portera de l'intérieur, par ses « contingences externes » et tout le chambardement que la guerre en Ukraine a généré depuis une année.

I.M.Amine

COOPÉRATION ALGÉRO-CHILIENNE

La diplomatie parlementaire en marche

Si l'on pouvait qualifier, il y a une décennie encore, la diplomatie parlementaire de concept émergent, force est de constater qu'à présent la diplomatie parlementaire est une réalité bien tangible solidement ancrée dans les pratiques parlementaires dans de nombreux pays...

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Salim Merrah, a supervisé, lundi, 15 mai, l'installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Chili», a souligné un communiqué de l'APN. La cérémonie, précise le document, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Chili, Francisco Javier Per Gonio Hurtado, et du directeur adjoint de la direction générale pour l'Amérique, Hellal Hassane, représentant le ministère des Affaires étrangères.

Lors de son intervention, Merrah a souligné «le rôle des groupes parlementaires d'amitié dans l'avancement des relations entre les pays et l'établissement de partenariats parlementaires efficaces qui profitent aux différentes parties». Le président de la Commission a salué les relations historiques et profondes entre l'Algérie et le Chili, évoquant certaines des positions qui ont imprégné son parcours, comme «la mobilisation par l'Algérie du soutien international contre la politique de répression menée par le régime dictatorial au Chili contre le peuple».

Dans le même contexte, le président Merrah a salué aussi la position chilienne sur les questions sahraouies et palestiniennes qui repose sur une solution fondée sur la légitimité internationale. Pour sa part, l'ambassadeur a évoqué les relations solides qu'entretiennent les deux pays et a remercié «l'Algérie d'avoir accueilli à plusieurs reprises les réfugiés de son pays», et a poursuivi en exprimant les sincères sentiments d'affection et de gratitude du peuple chilien à l'égard de l'Algérie et de son peuple. Hurtado a estimé que «la responsabilité qui incombe à ce groupe parlementaire d'amitié est grande, car il travaillera à consolider les bonnes relations et à trouver de nouvelles voies de coopération qui répondent aux aspirations des deux pays et peuples». Le représentant du ministère des Affaires étrangères a, quant à lui, salué le niveau des relations entre les deux pays qui célèbrent le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques et a expliqué que «la coopération politique entre eux est basée sur un mécanisme de dialogue qui a été convenu conformément à un mémorandum d'accord signé en 2005 et qui devrait tenir sa prochaine session au cours de cette année». «La présidence de ce groupe parlementaire d'amitié est revenue à Hami Kada qui a souligné l'importance de revaloriser les relations qui rapprochent les deux pays et la nécessité de leur donner un dynamisme qui reflète la volonté des deux parties de construire un véritable partenariat stratégique impliquant tous les champs», précise le communiqué. Il a affirmé son engagement, aux côtés des membres du groupe, à «stimuler la coopération entre les deux institutions législatives, développer et intensifier les échanges bilatéraux dans le but d'ouvrir des horizons de partenariat, dans tous les domaines, d'autant plus que la loi algérienne sur les investissements constitue un catalyseur pour les partenaires étrangers». La diplomatie parlementaire concourt sans doute déjà bien plus qu'on ne le croit à la maturité politique d'une partie non négligeable de la population en faisant comprendre aux citoyens les grands enjeux de politique internationale. Des experts soulignent d'ailleurs l'importance croissante de la diplomatie parlementaire et réaffirment la place incontournable que doivent occuper aujourd'hui les parlements dans les relations internationales. Et si l'on pouvait qualifier, il y a une décennie encore, la diplomatie parlementaire de concept émergent, force est de constater qu'à présent la diplomatie parlementaire est une réalité bien tangible solidement ancrée dans les pratiques parlementaires dans de nombreux pays. La diplomatie parlementaire n'est, en définitive, que la réponse des parlements à la nature et à la complexité des enjeux engendrés par les interdépendances qui caractérisent aujourd'hui le monde global dans lequel nous vivons.

Youcef S.

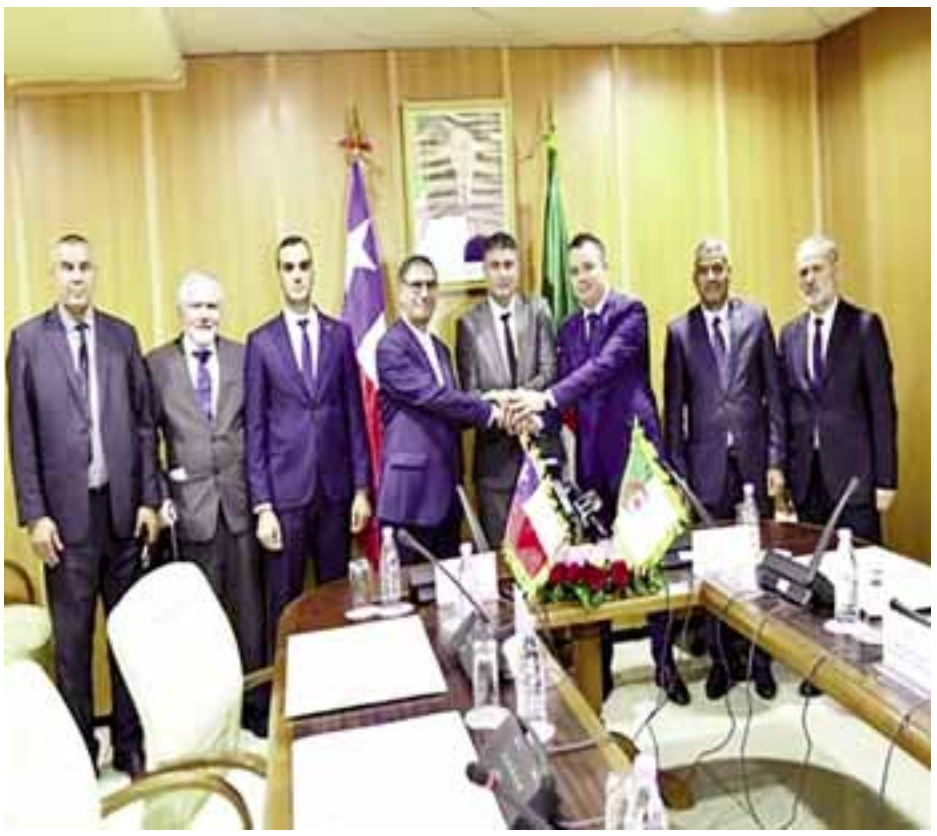

INTÉRESSÉ PAR PLUSIEURS PROJETS

Le Portugal veut investir davantage en Algérie

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu, lundi à Alger, le ministre portugais de l'Economie et de la Mer, Antonio Costa Silva, avec lequel il a abordé essentiellement les perspectives de consolidation des relations économiques bilatérales, notamment dans le domaine de l'investissement et du commerce, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Luis de Albuquerque Veloso, M. Zitouni et le ministre portugais ont passé en revue « l'état des relations économiques et commerciales et les perspectives de leur développement et de leur consolidation, notamment à la faveur des nouvelles incitations et des nouveaux avantage qu'offre la nouvelle loi sur l'investissement pour les investisseurs étrangers, ce qui permettra de consolider la dynamique commerciale entre les deux pays », lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre du Commerce a mis en avant « la nécessité d'intensifier les efforts, en vue d'édifier des partenariats basés sur le principe gagnant-gagnant et encourager davantage d'investissements communs dans les secteurs vitaux, comme les industries agroalimentaires et manufacturières ». De son côté, le ministre portugais de l'Economie et de la Mer a affirmé que « l'Algérie est un partenaire économique important pour le Portugal », ajoutant que son pays œuvrera à activer les voies et moyens de la coopération et du partenariat avec l'Algérie », conclut le communiqué.

Y.B.

Le Consul général d'Algérie à Istanbul reçoit l'Imam de la mosquée d'Al-Aqsa

Le Consul général d'Algérie à Istanbul, Meraïmi Mohamed, a reçu, au siège du Consulat général, Cheikh Ekrima Sabri, président du Haut Conseil islamique d'El-Qods et Imam de la mosquée d'Al-Aqsa, à la veille de sa visite en Algérie pour prendre part à un colloque international intitulé "Palestine, terre Sainte-Victoire promise", organisé du 15 au 18 mai en cours à Ain Madhi (Laghouat) par le Califat général de la confrérie Tidjania, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A ce titre, Cheikh Erkima Sabri "s'est particulièrement félicité de l'aimable invitation qu'il a reçue pour prendre part à cet évènement important et visiter l'Algérie" qui, a-t-il dit, ne cesse de "prouver, à chaque reprise, son attachement à la question palestinienne, cause centrale de la Nation, et ne ménage aucun effort pour défendre les droits du peuple palestinien opprimé dans les différents fora internationaux". L'Imam de la mosquée d'Al-Aqsa a, en outre, salué les efforts nobles et les bons offices du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tendant à donner un nouvel élan à la cause palestinienne et au rassemblement des rangs palestiniens. Cheikh Ekrima s'est félicité de l'esprit d'amour, de fraternité et des liens humains profonds unissant les deux peuples frères algéro-palestinien, reflétés dans la bataille menée par les Algériens pour défendre El-Qods et ses Lieux Saints, sous la conduite du savant algérien Abou Mediène Chouaïb Al Ghaout enterré à Tlemcen, avec un grand honneur qui a ancré leurs noms dans la ville des Lieux Saints, préservant la mémoire de leur combat au cours des époques". Au terme du colloque, le consul général a distingué Cheikh Ekrima Sabri et lui a offert un cadeau symbolique au nom du Consulat général d'Algérie à Istanbul et de la communauté algérienne établie en Turquie, en reconnaissance de ces efforts pour défendre El-Qods et les Lieux Saints en Palestine.

APS

2E SESSION DE LA 6E LÉGISLATURE DU PARLEMENT PANAFRICAIN À JOHANNESBURG

Le Conseil de la nation y participe

Une délégation du Conseil de la nation prend part aux travaux de la 2e session ordinaire de la 6e législature du Parlement panafricain (PAP) dont les travaux ont été ouverts lundi à Johannesburg (Afrique du Sud), indique un communiqué du Conseil. La séance d'ouverture de cette session, placée sous le thème "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre échange africaine (ZLECAF)", a connu la présence du président des Iles Comores, Azali Assoumani en sa qualité de président actuel de l'Union africaine (UA) et de la présidente du Parlement andin, Gloria Florez Schneider. Cette session portera sur "les voies et modalités d'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF conformément aux plans nationaux de chaque parlement membre". Dans le même cadre, les rapports des commissions porteront sur plusieurs questions notamment "les informations et les droits numériques, le changement climatique, la gestion de la fuite de la main d'oeuvre, la médecine traditionnelle dans les systèmes sanitaires africains et l'égalité des genres", selon la même source. La question de "la paix et la sécurité dans le continent" sera, quant à elle, inscrite à l'ordre du jour de la séance plénière, précise le communiqué. A noter que le Conseil de la nation sera représenté, lors de ces travaux, par le président du Groupe géopolitique Afrique du Nord, Azzedine Abdelmadjid et le membre de la Commission permanente de la vérification et des comptes publics (CAPA), Abdelmalek Tachrift.

R.N.

PLUSIEURS POSTES SONT À POURVOIR

Le ministère de l'Enseignement supérieur recrute

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, vient de publier le plan de recrutement des titulaires du magistère et du doctorat.

Dans une publication sur sa page officielle Facebook, le ministre a souligné que le plan comprend le recrutement d'un professeur-chercheur classe B, le recrutement en tant que chercheur dans les centres de recherche, le recrutement dans les administration, avec des grades administratifs particuliers, le recrutement sous contrat dans l'enseignement au niveau des établissements universitaires avec un salaire mensuel équivalent au salaire d'un professeur adjoint, classe B- permanent, apte au renouvellement.

Selon la publication de Baddari, il s'agit aussi du recrutement de chercheurs contractuels dans les centres, laboratoires, unités de recherche et programmes nationaux de recherche avec un salaire équivalent au salaire d'un chercheur permanent, renouvelable.

Concernant la révision du statut particulier des professeurs, le ministre de l'Enseignement supérieur a précisé qu'il concerne le professeur chercheur et le chercheur permanent. Et d'ajouter que le statut particulier des hôpitaux universitaires connaît la dernière étape, en attendant son transfert aux services de tutelle, poursuivant qu'un nouveau système de rémunération sera mis en place

et qui touchera le système indemnitaire du chercheur, le système de rémunération au profit du chercheur permanent et le régime indemnitaire des hospitalo-universitaires.

LES DÉCISIONS ET DIRECTIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉES

La Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS) a salué les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prises lors du dernier Conseil des ministres et relatives à la révision globale du statut particulier des professeurs de l'enseignement supérieur et à la révision des salaires des professeurs et chercheurs universitaires.

Plusieurs organisations syndicales du secteur de l'enseignement supérieur.

De son côté, le coordinateur national du Conseil national des professeurs de l'enseignement supérieur (CNES), Abdelhafid Milat, a estimé que ces décisions sont un «jour historique» pour la famille universitaire et qu'elles permettront de «réhabiliter l'université algérienne, après des années d'attente, d'autant plus que le statut n'a pas été amendé depuis 2008 et que le système d'indemnisation piétine depuis 2010». Il a ajouté que cette décision «est conforme à la nouvelle vision de l'université algérienne qui œuvre à passer de la formation et de la délivrance des diplômes à un acteur producteur de richesse et contributeur à la mise en œuvre des programmes de développement». Pour sa part, le président du Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), le professeur Rachid Belhadj, a souligné que ces décisions vont «rejaillir positivement» sur cette catégorie, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires des chercheurs et le renforcement du statut des médecins. Le même intervenant estime que cette démarche permettra «de faire face à la migration des talents algériens en les réhabilitant et en leur permettant de contribuer à la construction de l'université de demain et à la maîtrise des technologies sophistiquées». Belhadj a expliqué que «motiver les compétences algériennes, vers lesquelles affluent différents pays, leur permettra de contribuer au renforcement du statut de la recherche scientifique, notamment par la publication d'articles scientifiques dans des revues internationales, ce qui rehaussera le classement de l'université algérienne au niveau mondial».

Y.B.

Histoire : «La préservation de la mémoire nationale est une priorité vitale», selon Laïd Rebiga

Fidèle aux sacrifices incommensurables consentis, avec bravoure et honneur, par le peuple algérien, l'Etat est résolu, dans une Algérie nouvelle, altière et loyale, à mettre le dossier de l'histoire et de mémoire sur une voie qui nous assurera la transparence, l'intégrité et l'objectivité totales, loin de toute concession ou marchandage. Dans ce contexte, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a tenu, hier, à l'occasion de son passage à la Radio nationale, à saluer chaleureusement les habitants de toutes les localités, de Sétif et Kherrata sortis, le 8 Mai dernier, commémorer la Journée nationale de la Mémoire, non sans rappeler les massacres du 8 Mai 1945. En effet, pour Rebiga, «ils ont ainsi, une nouvelle fois, exprimé leur unité autour des valeurs de la Guerre de libération nationale et leur fidélité aux Martyrs». Par ailleurs, le ministre a tenu à souligner, dans le même sillage, que «la question de la Mémoire demeure au cœur de la dynamique d'édification de l'Algérie nouvelle telle que conçue et engagée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Et que «la préservation de la mémoire nationale est une priorité vitale», selon lui. C'est pourquoi, pour étayer son argumentaire, Laïd Rebiga a ensuite rappelé toute une kyrielle de décisions prises par le chef de l'Etat, dont la mise en place d'une commission mixte algéro-française pour la Mémoire. L'invité a, également, saisi l'occasion de son passage sur les ondes de la Radio pour rendre «un vibrant hommage à tous les historiens, toutes générations confondues, pour tous les travaux qu'ils ont jusque-là réalisés». Ceci tout en reconnaissant «la difficulté de l'œuvre quand il s'agit de rapporter des faits historiques avec l'objectivité et la rigueur que le travail requiert», a-t-il précisé à ce sujet. Il est important de mettre en exergue le fait selon lequel la jeunesse algérienne doit poursuivre la marche du renouveau national et préserver les composantes de l'identité et les constantes de la nation, ce qui est une responsabilité fondamentale pour les générations imprégnées de l'esprit de Novembre.

R. N.

Autisme : la prise en charge en débat à Alger

La prise en charge médico-sociale des autistes en Algérie a été au cœur du colloque scientifique sur l'autisme, organisé par l'association Djisr El Wafa, en partenariat avec l'Union franco-algérienne de Lorraine. A cette occasion, le professeur Abdelmadjid Tabti, chef du service de pédopsychiatrie de l'EHS de Chéragaet président du Comité thématique de santé mentale de l'enfant, a dressé un état des lieux de l'autisme en Algérie.Selon lui, le manque de données épidémiologiques a rendu difficiles les estimations. «Les médecins, explique-t-il,se basent sur les chiffres enregistrés par les associations, alors que selon les études internationales, un nouveau-né sur 100serait atteint». Et d'ajouter : «La situation est critique et les interventions peu adaptées, même dans les pays développés où la prise en charge est très difficile.» Pour le professeur, seule une volonté politique fera avancer les choses. Il rappelle qu'en 2021,la stratégie de prise en charge de l'autisme a été engagée et appuyée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce qui, selon lui, devrait, contribuer à déployer et débloquer les moyens financiers pour soutenir la recherche et assurer un accompagnement des familles et l'ensemble des acteurs concernés par cette maladie, et ce, pour garantir une meilleure scolarisation de l'enfant autiste. A ce propos, Tabti évoque le plan2016-2023, qui a mobilisé plusieurs secteurs, dont la santé, la solidarité et l'éducation nationale. «Il est urgent de former au dépistage précoce, mobiliser des équipes de pédopsychiatres pour encadrer les pédiatres et autres spécialistes dans toutes les wilayas du pays, en plus de la mise en place de centres de diagnostics et de prise en charge», recommande le spécialiste.

R.N.

Hadj : le délai de finalisation des démarches et de paiement des frais prorogé au 20 mai

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé dans un communiqué la prorogation jusqu'au 20 mai du délai de finalisation des démarches administratives et sanitaires et de paiement des frais du Hadj. "En coordination avec les différents secteurs concernés par l'organisation du pèlerinage, il a été décidé de proroger, jusqu'au 20 mai à 20:00, le délai de finalisation des démarches administratives et sanitaires et de paiement des frais du Hadj", a précisé le communiqué. Aussi, l'ONPO invite-il les candidats au Hadj à "finaliser leurs démarches avant l'expiration de ce nouveau délai", soulignant que "les différents services restent à leur disposition pendant cette période, y compris les vendredi et samedi".

APS

LES DEUX PAYS MÈNENT DES PROJETS EN COMMUN

L'Algérie et le Nigeria affirment leur volonté d'un axe Alger-Abuja

La mise en place de législations pétrolières de plus en plus incitatives dans l'ensemble des pays africains s'est traduite par un intérêt accru des compagnies européennes, américaines et asiatiques pour le secteur pétrolier...

Les deux pays sont déterminés à donner de l'élan à leurs relations bilatérales. Ils veulent aller de l'avant à travers un dynamisme soutenu et un rapprochement régulier aussi bien sur le plan politique qu'économique conforté par les visites mutuelles des hauts responsables et de plusieurs délégations économiques, lesquelles viennent consolider les liens d'excellence et historiques bilatéraux. Les deux pays ont déjà conclu une alliance solide en travaillant à la mise route de trois projets d'envergure initiés conjointement dans le domaine économique, notamment le gazoduc trans-saharien qui devra relier le Nigéria à l'Algérie pour transporter du gaz naturel vers l'Europe, la route transsaharienne et la dorsale à fibre optique. Pour l'expert en commerce extérieur et professeur à l'université de Tizi Ouzou, Brahim Guendouzi, cité dans les colonnes Horizons, ces trois projets sont structurants et ont une portée économique plus qu'importante à plusieurs égards. L'expert a indiqué que l'Algérie et le Nigéria de par leur position stratégique et géopolitique en Afrique, en plus d'avoir des richesses en ressources naturelles, vont apporter un nouveau souffle à la croissance économique non seulement pour les deux pays mais aussi pour plusieurs autres pays africains si ce n'est à tout le continent. L'économiste souligne qu'aujourd'hui les relations entre les deux Etats se consolident à travers les trois projets structurants susu-cités. « Les échanges entre les deux pays se font dans le cadre d'une concertation régulière, ce qui devra contribuer à construire un partenariat solide et stratégique avec des projets communs en vue de renforcer la coopération économique et de promouvoir les échanges commerciaux», note Guendouzi.

Selon lui, les perspectives sont prometteuses et de nouveaux projets sont attendus dans divers domaines, entre autres l'hydrogène. «Le Nigéria trouve en l'Algérie un partenaire stratégique, fiable et qui le considère comme étant un partenaire important. Leur coopération aura des retombées immenses qui se déclinent par une croissance économique pour les deux pays et pour d'autres avec lesquels ils sont partenaires», a-t-il affirmé, soulignant que ces projets structurants vont inéluctablement renforcer le processus commercial de libre échange dans le cadre de la Zlecaf et booster les investissements intra-africains. Aujourd'hui, de nombreux experts mettent en évidence l'impérieuse nécessité pour l'Afrique, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique énergétique vigoureuse. Dans ce cadre, l'Union Africaine et le NEPAD ont élaboré en 2009 un Plan d'Action 2010/2015 destiné à promouvoir l'intégration régionale et continentale; ce Plan propose un programme cohérent de développement portant sur l'ensemble des secteurs concourant au développement du continent. Dans le secteur de l'énergie notamment, le Plan précise que le Programme sur le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), deviendra le plan principal d'intégration régionale en infrastructures énergétiques pour l'Afrique. Le Sommet de l'UA de février 2009 qui avait approuvé le PIDA, avait identifié les projets prioritaires à développer et à mettre en œuvre dans le secteur de l'énergie entre 2010 et 2015. Il s'agit entre autres dans le secteur des hydrocarbures : du projet d'extension du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à la Côte d'Ivoire. Sous l'égide de la CEDEAO, le Wapco (West African Pipeline Company) a été lancé en 1995 par les gouvernements du Bénin, du Ghana, du Nigeria et du Togo pour mener à bien un projet commun de construction du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (PGAO), qui représente un véritable exemple d'intégration régionale Ouest Africaine ; du projet de construction d'un gazoduc de 4.300 km du Nigeria à l'Algérie, pour interconnecter les réseaux de gaz des deux pays en vue d'exporter 20 milliards de mètres cubes de gaz en Europe, à partir de 2016. Cette exportation de gaz du Nigeria, améliorera les partenariats Nord-Sud et en même temps servira également de réseau principal de fourniture du gaz aux pays africains traversés ou proches et du projet de construction d'un pipeline entre le Kenya et l'Ouganda, sur une distance de 320 km et qui occasionnera une offre d'énergie plus stable et une baisse des coûts en Ouganda. Par ailleurs, la mise en place de législations pétrolières de plus en plus incitatives dans l'ensemble des pays africains s'est traduite par un intérêt accru des compagnies européennes, américaines et asiatiques pour le secteur pétrolier; plus de 400 compagnies pétrolières et gazières européennes, américaines, chinoises, japonaises, indiennes, malaisiennes, coréennes, russes, du Moyen-Orient et même d'Amérique Latine opèrent en Afrique, continent qui continue d'attirer de nouveaux investisseurs de petites, moyennes et grandes tailles. Il importe de relever que cet engouement a donné lieu à plusieurs découvertes encourageantes de pétrole faites récemment en Ouganda, au Soudan, au Tchad, au Niger, en Ethiopie, en République démocratique du Congo, ce qui illustre le potentiel pétrolier des bassins intérieurs d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Est et de l'Ouest encore trop peu explorés. En l'espace de 30 ans, le niveau des réserves pétrolières africaines a été multiplié par deux alors que celui de la production a été multiplié par 1,6.

Y. S.

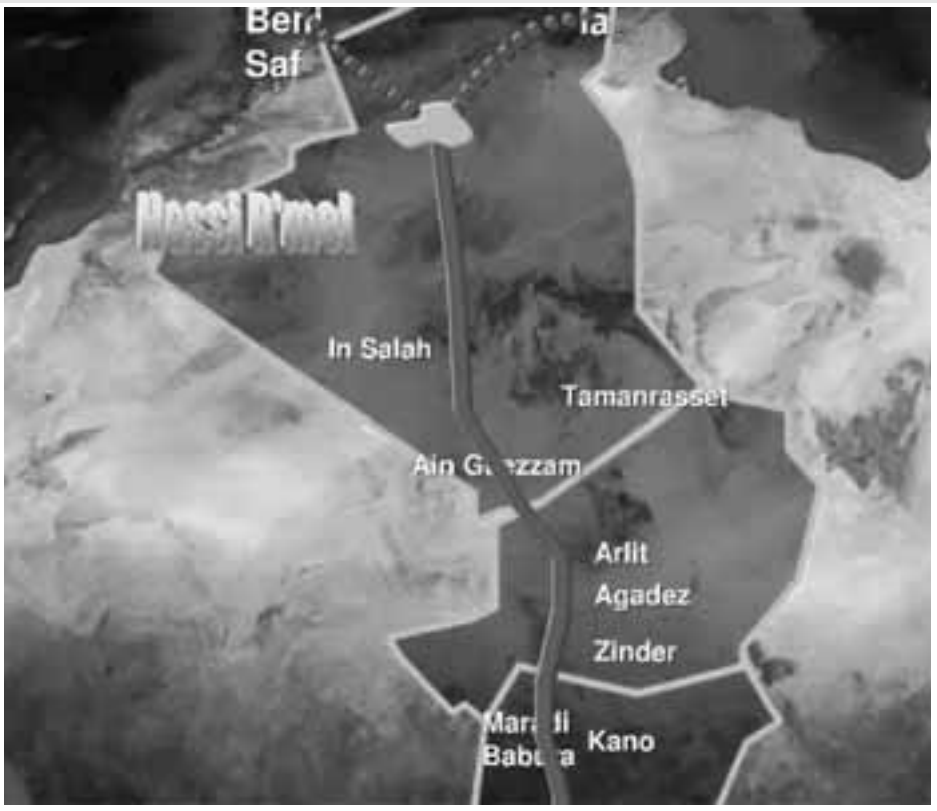

Intégration plus active et plus profonde des ODD dans les politiques publiques

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé que son secteur est prêt à accompagner et soutenir le Conseil supérieur de la jeunesse, en renforçant les capacités des jeunes dans le domaine de l'environnement et en leur ouvrant les portes de la formation. Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, Mme Dahleb a rencontré, ce lundi, le président du Conseil suprême de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, précisant que la rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du secteur dans son volet relatif à la sensibilisation et à l'exploitation des jeunes compétences algériennes porteuses de projets et d'idées créatives, dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. «Au cours de la réunion, les deux parties ont discuté des moyens de coopération et de coordination dans diverses questions et d'activités liées aux questions environnementales et de la jeunesse. Par ailleurs, la ministre a écouté le chef du Conseil supérieur de la jeunesse qui a fait un bref exposé sur le déroulement de la constitution et de l'installation des organes organisationnels du conseil», précise le communiqué. Il a également indiqué que le conseil, à travers son comité chargé de l'environnement, œuvre à «soulever les préoccupations des jeunes dans le domaine de l'environnement et du développement durable». Fazia Dahleb a souligné «la grande importance» que son secteur accorde au travail participatif avec divers secteurs pour faire avancer le secteur de l'environnement et atteindre les objectifs de développement durable, y compris le Conseil supérieur de la jeunesse. «Notons que le secteur, à travers ses divers services, est prêt à accompagner et soutenir le Conseil en renforçant les capacités des jeunes dans le domaine de l'environnement et en leur ouvrant les portes de la formation», conclut la même source.

R. E.

CNMA : indemnisation de 13.000 agriculteurs en 2022

Pas moins de 13.000 agriculteurs ont été indemnisés par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) en 2022, soit environ 7 milliards de DA d'indemnisations, a affirmé le Directeur général de la Caisse, Cherif Benhabilès. Intervenant sur les ondes de la radio algérienne (Chaine 3), M. Benhabilès a indiqué que "13.000 agriculteurs ayant un contrat d'assurance ont été indemnisés dans les meilleurs délais en 2022", appelant à la généralisation de l'assurance agricole en Algérie. Il a affirmé, dans le même sillage, que les délais de traitement des dossiers d'indemnisation ont été réduits afin de pouvoir répondre aux attentes des agriculteurs, en soulignant toutefois que le niveau de l'indemnisation agricole est tributaire "des primes et de la qualité de l'assurance". Interrogé sur le taux de couverture d'assurance des exploitations agricoles existantes, M. Benhabilès a indiqué que la proportion se situe entre 24 et 25%, la qualifiant de "très faible". A juste titre, il a estimé nécessaire de mettre en place un dispositif des calamités agricoles et rendre l'assurance agricole "obligatoire" afin d'impliquer les agriculteurs à la gestion des risques. A une question sur "l'assurance sécheresse" qui n'est pas intégrée comme étant "calamité naturelle", M. Benhabilès a expliqué qu'un projet de dispositif des calamités intégrant la sécheresse avec un accompagnement juridique a été soumis aux autorités concernées, souhaitant que ce projet soit "pris en considération dans les plus brefs délais". Evoquant la généralisation de la culture d'assurance agricole, il a estimé nécessaire de réfléchir sur l'éventualité d'une "subvention de la prime d'assurance au profit des agriculteurs et les éleveurs, au moins pour une certaine période" afin de développer cette culture et créer une véritable dynamique dans ce domaine.

R. E.

Tipasa : les projets du secteur des Transports soumis à une commission parlementaire

Des élus ont appelé à une réflexion pour la programmation d'un projet de téléphérique au profit de la ville de Tipasa, pour faire face aux "encombrements monstres" dont elle est le théâtre, parallèlement à la revendication d'autorisations exceptionnelles pour les transporteurs privés, dans le but de mettre un terme au problème de transport dans la wilaya, notamment au niveau des zones isolées...

Les projets du secteur des Transports ont constitué le plus gros des préoccupations soumises aux membres d'une mission parlementaire d'information en visite dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre d'un programme élaboré par la Commission des Transports et des Télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). Vu son importance économique et sociale, le secteur des Transports a constitué l'"axe majeur" de la rencontre ayant réuni les membres de cette mission, conduite par le député Zakaria Belkheir, avec le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Djelloul Hamich, et un nombre d'élus, directeurs exécutifs et acteurs de la société civile.

Les élus de l'APW de Tipasa et les associations participantes à cette rencontre ont plaidé, à l'occasion, pour le parachèvement de l'étude technique relative au projet de la ligne ferroviaire reliant la gare de Zeralda (Alger) à la ville de Gouraya, à l'extrême - Ouest de Tipasa, en passant par plusieurs communes, outre le lancement du projet du port Centre de Hamdania (Cherchell), "considérés parmi les projets structurants et stratégiques de nature à constituer une valeur ajoutée pour le développement économique et touristique de la wilaya", ont-ils estimé. Les mêmes élus ont, également, appelé à une réflexion pour la programmation d'un projet de téléphérique au profit de la ville de Tipasa, pour faire face aux "encombrements monstres" dont elle est le théâtre, parallèlement à la revendication d'autorisations exceptionnelles pour les transporteurs privés, dans le but de mettre un terme au problème de transport dans la wilaya, notamment au niveau des zones isolées, nécessitant – selon eux – un renforcement de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain, assurant actuellement ce service. A noter que les membres de la délégation parlementaire se sont dits "satisfaits" quant à la couverture totale assurée par le transport scolaire. S'agissant du secteur des Télécommunications, les participants à cette rencontre ont mis l'accent unanimement sur l'"amélioration significative", enregistrée dans le secteur. "Certaines insuffisances persistent encore et ne nécessitent pas de grands efforts pour y remédier", a relevé, néanmoins, un membre de l'APW, Yemnayene Youcef. A l'issue de la rencontre, le président de la délégation parlementaire a souligné l' "impératif d'impliquer les citoyens, à travers leurs représentants, en application des instructions des autorités supérieures du pays". Cette mission d'information a clôturé sa visite dans la wilaya, après deux jours d'activités. Le premier jour a été consacré à l'écoute des préoccupations et doléances de toutes les parties concernées, tandis que la 2e journée a vu l'organisation de visites de terrain au niveau des communes de Tipasa, Cherchell, Koléa et Bou Ismail.

APS

BÉJAÏA : UNE CARAVANE MÉDICALE DANS L'AKFADOU

Une caravane médicale s'est installée depuis le 12 jusqu'au 14 mai courant sur le territoire de la commune d'Akfadou pour apporter les services médicaux aux villageois de ce territoire montagneux et notamment aux plus nécessiteux d'entre eux ou qui ne peuvent se déplacer en ville pour consulter un médecin ou un spécialiste et éventuellement subir une intervention chirurgicale. Des médicaments sont également distribués, le cas échéant, dans la limite des disponibilités. La caravane a été mise sur pied par le Comité de village Rezag et l'Association Nour el yatim de Blida en collaboration avec l'APC d'Akfadou, l'EPSP de Sidi Aich, le laboratoire privé Salim Zeghouati et le Comité local du Croissant-Rouge de Sidi Aich.

R. R.

EL-OUED : TOUT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DATTES

L'amélioration de la qualité des dattes algériennes constitue un pari qu'il importe impérativement de gagner pour promouvoir la phœniciculture dans la wilaya d'El-Oued et, partant, consolider leur place sur le marché mondial, selon des acteurs locaux de la filière. Des efforts sont ainsi déployés pour réunir les facteurs susceptibles de développer la phœniciculture, à la faveur des programmes relatifs au suivi technique et scientifique des dattes à l'effet de protéger la richesse phœnicicole et conforter la place du produit algérien sur le marché mondial. Le président de la Chambre d'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued, Djelloul Othmani, a indiqué à l'APS que ses services accordent tout l'intérêt à la filière des dattes, eu égard à sa forte contribution au développement de l'économie nationale, ajoutant: « ceci nous impose, en tant que professionnels agricoles, de gagner le pari d'améliorer la qualité des dattes et de confirmer le label made in Algeria ». Selon Othmani, la Chambre agricole œuvre, à ce titre, à établir des programmes de vulgarisation continue en direction des phoeniciculteurs sur les mécanismes d'orientation et de sensibilisation pour une gestion optimale et moderne des palmeraies par souci de préserver le patrimoine phœnicicole et, par conséquent, améliorer la qualité des dattes.

R.R.

Médéa : réhabilitation en cours de 85.000 ha du Barrage vert

Des travaux de réhabilitation d'une superficie de 85.000 ha du Barrage vert sont en cours d'exécution dans les neuf communes de la wilaya de Médéa concernées par ce projet de boisemen. Engagés en mars dernier, les travaux de réhabilitation sont répartis entre les communes de Ain-Boucif, Sidi-Demed, Kef-Lakhdar, Chellalet-El-Adhaoura, Tafraout, Cheniguel, Ain-Ouksir, Sidi Ziane et Robeia, a indiqué le chef de service programmation auprès de la conservation des forêts, Fawzi Mekhtiche. Les actions menées actuellement au niveau des espaces du Barrage vert, qui se sont dégradées au fil du temps, portent, selon ce responsable, sur la réalisation de 117 hectares de plantations forestières, 86 ha de plantation fruitière, 82 ha de brise-vent et sept (7) hectares de figuiers de barbarie. Des travaux de préservation des eaux superficielles et des sols sur 1.000 m3, la réalisation de trois kilomètres de pistes rurales, ainsi que d'une ceinture verte s'étendant sur 53 km font partie des opérations lancées dans le cadre la réhabilitation du Barrage, a fait savoir M.Mekhtiche. Additivement, d'autres actions sont conduites par le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS) sur certains espaces du barrage, dont notamment des travaux de correction torrentielle, ainsi que la réalisation et l'équipement de points d'eau pastoraux, a-t-il ajouté. Ces travaux vont contribuer à réduire l'érosion des sols, revitaliser de larges espaces agropastoraux, situés à proximité du Barrage vert, ce qui favorisera ainsi le développement des activités agricoles au niveau des communes traversées par ce projet de boisement de la steppe.

R. R.

ANP : visite guidée de la presse au dépôt régional d'approvisionnement en carburants

Une visite guidée destinée aux représentants des médias nationaux a été organisée lundi au dépôt régional d'approvisionnement en carburants Chahid Abdallah Belhouchet d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), relevant de la 5e Région militaire. Le directeur régional des carburants, le colonel Nacer Bey Amar, a indiqué que cette initiative a pour objectif de consolider les liens avec les médias nationaux, de renforcer le lien armée-nation et de rapprocher l'institution militaire du citoyen. Le but étant également, a-t-il précisé, de présenter aux médias l'arme du carburant et le rôle du dépôt régional d'approvisionnement en carburant dans l'appui et la fourniture de différentes unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Le colonel Nacer Bey Amar a souligné que "l'institution militaire a mobilisé des moyens considérables, des infrastructures et des équipements modernes, ainsi que des ressources humaines compétentes capables d'accomplir leurs missions en toutes circonstances en vue de développer l'arme des carburants de l'ANP". Après avoir suivi un exposé succinct sur le dépôt régional d'approvisionnement en carburant, les journalistes ont visité la zone de stockage qui comprend le réseau carburant, une salle de contrôle d'inspection et un système de détection. Ils ont assisté à une manœuvre de lutte contre les incendies. Les représentants des médias ont également visité le laboratoire du dépôt régional d'approvisionnement en carburant qui assure les analyses de contrôle de la qualité des produits pétroliers et assisté à un exposé sur les équipements modernes d'approvisionnement en carburant dont des réservoirs souples aéroportées et une unité d'épuration et de distribution de carburant pour voitures. Le dépôt régional d'approvisionnement en carburant est une unité relevant de la Direction centrale des carburants, créée pour appuyer la chaine logistique en produits pétroliers et dérivés pour renforcer l'aptitude au combat et assurer une autonomie suffisante et continue aux unités militaires déployées sur le territoire de la 5ème Région militaire.

R. R.

LE NOUVEL HORIZON DI

PAR OLIVIER PIOT *
Journaliste-reporter
Directeur exécutif délégué "Médias & Démocratie"

Depuis une vingtaine d'années, et en dépit de régressions partielles, l'Afrique est devenue « le » continent de toutes les promesses et de tous les défis. Renaissance économique, mutations technologiques, rayonnement culturel, réveils des sociétés civiles...

Ces divers coups de projecteur éclairent enfin la vitalité et la diversité de 54 États longtemps négligés par la géopolitique internationale. Toutefois, ces constats négligent encore trop souvent le monde des médias africains. Du Cap à la Méditerranée et de l'Atlantique à l'océan indien, des révolutions sont pourtant en cours. Une nouvelle ère s'est ouverte sur l'horizon du journalisme en Afrique, avec des mutations et des enjeux qui interrogent l'ensemble des médias, y compris ceux du monde… occidental.

Les nombreuses réflexions qui accompagnent les mutations du journalisme mondial abordent rarement les évolutions en cours dans les médias du continent africain. Dans ce domaine, comme dans d'autres, les confrères et consœurs africains sont le plus souvent considérés comme fatalement en retard sur leurs homologues des pays occidentaux. Corsetés par des régimes liberticides, ils sont perçus comme travaillant pour des médias de seconde zone… Grave erreur de perspective ! Depuis le début des années 2000, les révolutions numérique et économique qui traversent les médias du monde entier ont aussi percuté le continent. D'Addis Abeba à Tunis, en passant par Kigali, Alger, Nairobi, Dakar ou Nouakchott, les métiers et pratiques des journalistes africains traversent une période de mutations sans précédent. Comme il est d'usage en Afrique, ces bouleversements s'opèrent à un rythme accéléré. On le dit souvent : le continent a d'ores et déjà sauté des étapes dans différents domaines : passage à la téléphonie mobile, en faisant l'économie des réseaux du téléphone fixe ; bond vers les énergies solaires, en sautant la lente structuration des filières d'hydrocarbures ; généralisation du paiement par mobiles, au détriment du système bancaire classique… Dans le monde des médias aussi, bon nombre des pays du continent progressent à vitesse « grand V ». Grâce à la diffusion rapide d'Internet – et des réseaux de conn
d'information -, les
en ligne se général
boom de l'usage
Cette mutation s'o
ment encore que
médias classiques
leurs versions num

CENSURE ET R JOURNALISTES

Déréglementation
publics et privés,
réseaux connectés
ration des réseau
médias numériqu
réglementations (
codes du numériqu
criminalité), dév
outils d'autorégula
presse, etc.), créat
tutelle (pour l'au
ment), multiplicati
de fact-checking, m
ce acérée des acte
tion… Sur tous ces
médiatiques africa
rapidement.
Certes, cette mutat
bridée par les mod
politique qui carac
plupart des États
régimes autoritaire
entravent la libert
sens large, et celle
de la presse, en par
ces contraintes p
très variables sel
réussissent guère à
té du journalisme e
Porté par les exige
sation qui traverse
tés civiles du cont
de journalistes se
par régions et pays
piré du nom de f
burkinabé assassin
et baptisé CENOZO
l'Ouest. D'autres ex
centrale, australe e
ment parmi les jou
gation. Soutenus p
et fondations inte
IFJ, CFI, RSF, etc.) o
de formation comm
cratie (2) dont la
construire des fo
caines inédites,
(Certificat de Jour
Francophone Afriq
un cycle panafrica
janvier 2021 à Tuni
montre encore la c
teforme de prote
listes africains » (4
2021 par la fédéra
des journalistes (IF

LES LOGIQUES DES TRANSFE DE COMPÉTEN

Une toile entre jou
africains, et entre
Nord et des pays d
ainsi en Afrique, pa
qui voit les grands
la communication
Times, Strong Tec
Havas, etc.) se ruen
ché des médias priv
Nul doute que ces
de « transfert de te
compétences) joue
tiel dans la nouvell
paysages médiatic
De même que d'a
connus des médias
des aides publique

PAR FERDINAND DITENGOU MBOUMI
Journaliste, Directeur de publication de Mir Magazine, Spécialiste des relations russo-africaines

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

QUI CHERCHE À MONTER L'AFRIQUE CONTRE LA RUSSIE ?

Depuis le début de l'opération militaire russe en Ukraine, le 24 février 2022, le Président ukrainien multiplie sa campagne diplomatique à l'internationale. Après ses interventions devant les parlements occidentaux, Volodimir Zelenski souhaite désormais s'adresser à l'Union Africaine.

Récemment, et au cours d'un entretien avec son homologue sénégalais Macky Sall, également président en exercice de l'Union Africaine (UA) que, Volodimir Zelenski a dit vouloir s'adresser à l'UA. Cet appel du pied du leader ukrainien survient après le refus catégorique du Kenya d'autoriser une éventuelle intervention de Volodimir Zelenski devant le Parlement de ce pays.

Même si, Nairobi a condamné l'agression russe en la comparant à son histoire coloniale. En revanche, cette fin de non-recevoir est le signe que les autorités kenyanes ne souhaitent pas se mêler dans ce conflit qui se joue à des milliers de kilomètres préfèrent ainsi garder la neutralité et ménager sa relation avec Moscou.

Si le président ukrainien convoite ainsi le soutien du Kenya, c'est tout simplement parce que, ce pays du continent occupe actuellement un des 10 sièges non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.Cette tentative de Kievqui répond à de considérations purement stratégique –vouloir à tout prixrallier les opinions africaines à sa cause face à la Russie est aussi très mal perçu en Afrique. Les africains qui, démontrent désormais leur prudence aux Nations Unies et ce, depuis les évènements de 2011 en Lybie.

Cette prudence a d'ailleurs été manifestée, le 2 mars dernier lors du vote d'une résolution à l'ONU, exigeant que, la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine. Lors de ce vote justement, sur les 54 pays que compte l'Union Africaine, 28 avaient voté en faveur de cette résolution ; 17 s'étaient abstenu – 8 étaient tout simplement absent au moment du vote – et un seul pays, l'Erythrée avait voté contre.

Prudence également pour de nombreux pays africains qui, ont radicalement changés leurs positions lors du vote, le 7 avril 2022 à l'Assemblée générale de l'ONU suspendant la Russie du Conseil des droits de l'Homme.

De nombreux pays du continent sont passés d'un vote favorable – contre – à l'abstention.

Les pays qui ont voté contre ou se sont abstenus, sont pour la plupart des pays qui entretiennent une coopération de longues dates avec la Fédération de Russie depuis la période soviétique. Il s'agit entre autres des pays comme : l'Angola, l'Algérie, l'Afrique du sud, la Centrafrique, le Congo, l'Ethiopie, le l'Egypte, le Mali ou encore le Mozambique.

L'on se souvient que l'intervention militaire russe en Ukraine a été condamnée par 141 Etats membres de l'ONU sur les 193. L'on se souvient également que, ce vote intervenait après le mauvais traitement subi par les ressortissants africains – pour la plupart des étudiants vivant en Ukraine. Pour fuir les bombardements, ces derniers étaient interdits par les forces de l'ordre ukrainien de monter dans les trains et autres moyens de transport public ou tout simplement refouler à la frontière polonaise. A ce jour, les africains n'ont toujours pas digérer l'attitude impardonnable de Kiev face à un comportement raciste et xénophobe qui, avait marqué les esprits des africains. Tout comme ces actes n'ont malheureusement pas été condamné non seulement par Kiev, mais aussi par les principaux partenaires de Zelenski. C'est ce même Zelenski qui, sollicite aujourd'hui la communauté africaine pour rallier à sa cause.

Devant une situation pareille, nous sommes tentés de paraphraser l'ancien Chef de l'Etat sud-africain, Nelson Mandela : Pourquoi voulez-vous que vos ennemis deviennent forcement les ennemis des autres ! Visiblement, aucune réponse n'a été donnée à la requête du président ukrainien. Comme avec le Kenya,en pratique diplomatique cela signifie un refus même si officiellement cette demande est toujours en cours de traitement.

Désormais dans un rapport émotionnel très marqué, Volodimir Zelenski voudrait embarquer l'Afrique à bord dans sa campagne diplomatique contre Moscou – Moscou qui, je le rappelle bénéficie depuis ces dernières années d'un large crédit et de sympathie auprès des africains – de la jeunesse africaine. Aussi, inutile de rappeler que, le Kremlin qui a relancé sa relation prometteuse avec l'Afrique depuis 2019 à la faveur de son premier sommet Russie-Afrique de Sotchi, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. La deuxième édition de ce forum est prévue, sauf changement de date en Automne de cette année.

ES MÉDIAS EN AFRIQUE

nexion-production
s nouveaux médias
isent, portés par le
des smartphones.
ppère plus rapide-
l'adaptation des
aux exigences de
nériques.

RÉSEAUX DE
S

entre médias
généralisation des
à internet, prolifé-
ux sociaux et des
es, évolution des
comme celles des
ue ou de la cyber-
veloppement des
ation (conseils de
ion d'autorités de
diovisuel, notam-
on des structures
nise en concurren-
eurs de l'informa-
fronts, les espaces
ains évoluent très

ion reste cadrée et
es de gouvernance
ctérisent encore la
du continent : des
es qui contrôlent et
é d'expression, au
de l'information et
rticulier. Toutefois,
olitiques fortes –
on les pays – ne
à contenir la vitali-
en Afrique.
nces de démocrati-
nt toutes les socié-
inent, des réseaux
sont constitués -
-, comme celui ins-
feu notre confrère
né, Norbert Zongo,
(1) en Afrique de
xistent en Afriques
et du Nord, notam-
rnalistes d'investi-
ar des institutions
ernationales (ICIJ,
ou des plateformes
ne Médias & Démo-
a vocation est de
rmations panafri-
comme Ce JIFAM
rnalisme Innovant
que Méditerranée),
in inédit créée en
is (3). Ou comme le
réation de la « pla-
ction des journa-
) lancée fin janvier
tion internationale
FJ).

S
RTS
ICES

urnalistes des pays
ceux des pays du
du Sud (5), se tisse
rallèlement à celle
acteurs privés de
n (Canal +, Star
chnologie, Orange,
r sur le juteux mar-
vés dérèglementés.
logiques opposées
chnologies» (ou de
ront un rôle essen-
e structuration des
ques africains (6).
utres enjeux bien
occidentaux : celui
s aux médias, de la
protection par les États des journalistes, de l'accès aux formations, initiale et continue, etc. En Tunisie, par exemple, la presse écrite s'est paradoxalement effondrée depuis la chute de Ben Ali, en janvier 2011. L'ancienne mise sous tutelle (par la dictature) des médias du pays a en effet laissé la place à une logique débridée de marché dans laquelle l'État tunisien n'a plus les moyens de jouer son rôle de régulateur (7). Résultat : les journaux (papier) tunisiens ont vu leurs abonnements et rentrées publicitaires fondre, au détriment notamment des médias de l'audiovisuel, soutenu par la puissance publique et les grands programmes internationaux (PAMT, etc.). Résultat : l'offre médiatique s'est appauvrie, à l'exception de nouveaux médias alternatifs mais fragiles, ou des médias arabophones

Au Bénin, une autre logique est en marche.Depuis 2016, l'État dirigé d'une main de fer par Patrice Talon a décidé de contrer sa perte de légitimité politique sur le plan national en soutenant des médias locaux et décentralisés (radiophoniques, notamment) afin de tenter de « travailler » localement son image, en vue des prochaines… élections. Contrôle qui passe en outre par l'adoption d'un nouveau code du numérique (et de celui sur la cybercriminalité) qui lui permettent de pénaliser le travail de certains journalistes, comme en témoigne les récentes condamnations et incarcération du journaliste Ignace Sossou (8).

BRAS DE FER POLITIQUES

Depuis mars 2020, la crise du Covid-19 a montré, en Afrique comme ailleurs, les limites délibérément imposées par certains État à la liberté d'expression et d'information (9). Ce nouveau front politique mondialisé d'entraves est loin d'avoir livré tous ses outils - voir le débat sur l'article 24 en France (10).

D'autant que, sur le continent africain, les contre pouvoirs à ces politiques liberticides sont moins efficients que dans les pays du Nord. À ce titre, les libertés à conquérir par le journalisme en Afrique restent étroitement liées aux combats menés sur le continent par les différents acteurs des sociétés civiles (collectifs, blogueurs, associations, influenceurs) pour imposer des valeurs comme la transparence, la lutte contre la corruption ou encore la notion de « redevabilité » des élus.

Ce lien entre « médias » et « démocratie », si essentiel aux transitions engagées en Afrique, n'est pas sans faire écho à l'évolution des médias dans le monde occidental. Là aussi, une régression menace, qui interroge les ressorts mêmes de nos vieilles démocraties. À cet égard, les échanges avec nos confrères et consœurs africains sont riches d'enseignements. Comment garantir l'indépendance des médias face à des situations d'extrêmes précarisations des métiers du journalisme ? Par quels moyens permettre aux journalistes d'assimiler les mutations technologiques de leurs pratiques ? Quels outils pour assurer la régulation de l'information face à la montée en puissance des réseaux sociaux ? Toutes ces questions se posent des deux côtés des rives de la Méditerranée et de l'océan Atlantique. Après la Tunisie, la France vient de se doter d'un conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM), comme au Nigéria ou encore au Burkina Faso (11). Quant aux déboires des journalistes africains pour faire reconnaître leur droits (et devoirs), sont-ils si différents en Afrique de ceux rencontrés aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie ou même en France, par ceux qui se battent pour les sauver et les garantir ?

*** OLIVIER PIOT est journaliste et grand reporter, spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient et fondateur (en 2015) de la plateforme franco-africaine Médias & Démocratie (M&D).**
Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont deux sur la révolution en Tunisie et trois sur les questions kurdes au Moyen-Orient (Syrie, Iran, Irak) et la Turquie. Son prochain ouvrage («L'Afrique noire de France» est à paraître en 2023.

NOTES

(1) CENOZO : https://cenozo.org/fr/home
(2) Médias & Démocratie : https://mediasetdemocratie.com/
(3) La formation « CeJIFAM » : https://cejifam.com/
(4) IFJ : https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/health-and-safety/article/ africa-ifj-and-faj-join- african-leaders-to-launch-new- journalists-safety-initiative. html
(5) Études CNRS : http://etudes-africaines.cnrs.fr/atelier/reflexions-sur-les-etudes-de-medias-africains-2/
(6) Livre « Les médias en Afrique » : https://www.decitre.fr/livres/les-medias-en-afrique-9782729899073.html
(7) INA : https://larevuedesmedias.ina. fr/lafrique-subsaharienne-au- defi-des-medias-internationaux
(8) Ignace Sossou : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/25/au-benin-le-journaliste-ignace- sossou-sort-de-prison-apres- six-mois-de-detention_6044119_3212.html
(9) Voir la chronique « PaC » : https://www.jugesdelactu.com/post/pi%C3%A8ces-%C3%A0-conviction-1-covid19-pouvoirs- et-m%C3%A9dias-les-effets- secondaires-d-un-virus
(10) Voir la chronique « PaC » : https://www.jugesdelactu.com/post/l-effet-article-24-une-r%C3%A9gression-mondiale-de-la-libert%C3%A9-d-informer
(11) Conseil CDJML : Page d'accueil.

MALI :

La Haute Autorité de la communication avertit TV5 Monde

La HAC a lancé un dernier avertissement, se réservant le droit de consacrer toute suite à donner à la hauteur de la gravité des propos exprimés lors de cette émission.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) du Mali a dénoncé, lundi, ce qu'elle a qualifié de dérives de la chaîne de télévision TV5 Monde, suite à une analyse du rédacteur en chef Afrique concernant le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les événements de Moura, survenus en mars 2022, a indiqué Gaoussou Coulibaly, président de la HAC.

La HAC qualifie cette analyse de ''péremptoire, réquisitoire malveillant et jugement sans appel contre le Mali, son Armée et ses Autorités''.

Elle a, en outre, lancé un dernier avertissement, se réservant le droit de consacrer toute suite à la hauteur de la gravité des propos exprimés lors de cette émission.

En effet, selon un communiqué de la Haute Autorité de la Communication, « dans son journal Afrique du 12 mai 2023, la chaîne TV5Monde a accueilli sur son plateau, Ousmane Ndiaye, rédacteur en chef Afrique, qui s'est livré à une lecture curieuse et inadmissible du Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les événements de Moura de mars 2022 ».

L'autorité de régulation indique avoir suivi avec « étonnement et indignation » la prestation de Ousmane Ndiaye.

Selon Gaoussou Coulibaly, président de la HAC, « les propos accusatoires et sans nuance du rédacteur en chef Afrique de TV5 Monde violent toutes les règles de l'éthique et de la déontologie journalistique. En guise d'analyse, M. Ndiaye se livre à une instruction à charge contre le Mali, tire des conclusions hâtives sur fond d'apologie de la haine ethnique ».

Et Gaoussa Coulibaly d'ajouter : « A aucun moment, le souci d'équilibre, du contradictoire n'a animé l'auteur de cette cabale médiatique », avant de condamner avec la dernière vigueur ce qu'il a considéré comme journalisme de dénigrement et de stigmatisation.

En outre, la HAC interpelle la Direction générale de TV5 Monde sur ce qu'elle a qualifié de dérive éditoriale visant à porter atteinte à l'image et à la réputation du Mali et lance un appel à la vigilance aux Diffuseurs et à tous les exploitants de signaux qui relaient au Mali la chaîne TV5 Monde, affirmant que cette mise en garde tient lieu de dernier avertissement.

Pour rappel, le Bureau des droits de l'homme des Nations unies a accusé, vendredi dernier, les forces armées maliennes et des militaires étrangers d'avoir tué plus de 500 personnes, dont la grande majorité a été sommairement exécutée au cours d'une opération militaire de cinq jours dans le village de Moura, dans la région de Mopti, au centre du Mali, en mars 2022.

Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a indiqué que les autorités maliennes ont refusé les demandes d'accès au village de Moura, affirmant que la Mission d'établissement des faits est basée sur des entretiens avec des victimes et des témoins, ainsi que sur des sources d'information médico-légales et autres, telles que des images satellites.

Dans son rapport, des témoignages ont indiqué que le 27 mars, début de l'opération, un hélicoptère militaire survole le village Moura en ouvrant le feu sur la population alors que quatre autres hélicoptères atterrissent et des troupes débarquent. Les soldats encerclent les gens dans le centre du village, tirant au hasard sur ceux qui tentaient de s'échapper.

Les mêmes sources soulignent que certains militants de la Katiba Macina, présents dans la foule, ont riposté aux tirs des troupes au cours desquels au moins 20 civils et une douzaine de membres présumés de ce groupe ont été tués.

Les quatre jours suivants, au moins 500 individus, y compris une vingtaine de femmes et sept enfants, sont exécutés. Cela après que la zone a été totalement « maîtrisée », précise le rapport.

La mission d'établissement des faits affirme avoir disposé des noms d'au moins 238 de ces personnes qui ont été exécutées, et sur la base des témoignages recueillis, celle-ci rapporte que 58 femmes et jeunes filles ont été victimes de viol et autres formes de violences sexuelles. Le gouvernement de la Transition du Mali a annoncé, samedi dernier, l'ouverture d'une enquête judiciaire contre la Mission d'établissement des faits du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies et ses présumés complices "pour espionnage, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat", ainsi que pour complot militaire.

Le Colonel Abdoulaye Maiga, porte-parole du gouvernement malien, a expliqué « qu'à aucun moment, ni la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (Minusma), ni le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme ne lui ont adressé une demande d'autorisation pour prendre des images de Moura grâce à des satellites », soulignant qu'« en utilisant des satellites pour obtenir des images, sans autorisation et à l'insu des autorités maliennes, la Mission d'établissement des faits a effectué une manœuvre clandestine contre la sécurité nationale du Mali ».

Il est à rappeler également que le Mali avait suspendu en mars 2022 la diffusion de deux chaînes publiques françaises, Radio France Internationale (RFI) et de la chaîne de télévision France 24, accusées d'avoir diffusé de ''fausses allégations d'exactions commises par l'armée malienne''.

Dans un communiqué, le gouvernement de transition avait évoqué une "synchronisation de matraquage médiatique" savamment "préméditée visant à déstabiliser la transition, démoraliser le peuple malien et discréditer les vaillantes forces armées maliennes".

R.I./Agences

LIBYE :

El-Mechri félicite le président turc pour le succès des élections présidentielle et législatives

Dans une lettre adressée par le président du Haut Conseil d'Etat libyen au chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan, le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled El-Mechri, a félicité le chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan, pour le bon déroulement des élections présidentielle et législatives.

C'est ce qui ressort d'une lettre adressée par El-Mechri au président turc, selon un communiqué du Haut Conseil d'État libyen. "Nous avons suivi avec intérêt les élections qui ont eu lieu dans votre pays frère, la Turquie, démontrant la culture et la conscience du peuple turc et son profond attachement au transfert pacifique du pouvoir", a déclaré El-Mechri. Et d'ajouter : "Nous vous adressons, ainsi qu'au peuple turc frère, nos sincères félicitations pour le succès des élections. Nous vous félicitons également pour la confiance du peuple qui vous a placé en tête de l'élection présidentielle, et nous sommes très confiants dans votre victoire au second tour, avec l'aide de Dieu".

El-Mechri a également félicité le président Erdogan pour la victoire de son parti, le Parti de la justice et du développement, qui a obtenu le plus grand nombre de sièges aux élections législatives.

Dimanche, la Türkiye a vécu des élections présidentielle et législatives, dont les résultats ont indiqué la progression de l'"Alliance du peuple" menée par le Parti de la justice et du développement au parlement, alors que le résultat de l'élection présidentielle ne sera connu qu'à l'issue du second tour, prévu le 28 mai courant et qui opposera Recep Tayyip Erdogan à Kemal Kılıcdaroglu

R.I./A.A.

SYNDICAT DES MÉDECINS SOUDANAIS :

Les combats au Soudan ont coûté la vie à 822 civils

Le Syndicat des médecins soudanais a annoncé ce mardi que le bilan des civils tués s'est alourdi à 822 morts, depuis le début des combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), à la mi-avril. Le syndicat médical (non gouvernemental) a déclaré par voie de communiqué que "Les combats qui se poursuivent toujours ont fait davantage de victimes dans la capitale Khartoum, et dans plusieurs États". "Le bilan des civils tués depuis le début des combats s'est alourdi à 822 morts et 3 215 blessés", a précisé le communiqué. La même source a souligné que "les nouveaux cas de décès et de blessures ont été dénombrés dans la capitale Khartoum, la ville d'El-Obeid (sud) et la ville d'El-Geneina dans l'État du Darfour occidental (ouest)". Le dernier bilan annoncé samedi par le Syndicat médical, faisait état de 530 morts et 2 940 blessés civils. Depuis le 15 avril dernier, les combats à grande échelle entre l'armée, dirigée par Abdel Fattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide, dirigées par Mohamed Hamdan Dogolo (Hemidti), font rage dans plusieurs États du Soudan. Les deux parties s'accusent mutuellement d'être à l'origine des hostilités, après les tentatives des forces de chacun des deux partis de prendre le contrôle des centres appartenant à la partie adverse

R.I./agence Anadolu

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DES MOINS DE 17 ANS (CAN U17)

Sénégal-Maroc : une belle affiche pour la finale

Les capés de Serigne Saliou Dia tenteront de décrocher le trophée de la catégorie comme c'était le cas pour leurs aînés champions d'Afrique à la CAN-2021 (seniors), de la CAN Beach Soccer-2022, du CHAN-2022 et de la CAN U20-2023. « Nous avons affronté une solide équipe burkinabé qui nous a fait énormément de difficultés».

Les jeunes pousses sénégalais sont en finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans. Au Stade du 19 Mai 1956, les Lionceaux se sont imposés face au Burkina Faso après une séance des tirs au but (1-1, 5-4 t.a.b). Les poulains de Serigne Saliou Dia continuent donc leur parcours et se mesureront, à l'occasion de l'ultime stade de ce tournoi, aux coriaces Marocains vainqueurs face au Mali aux tirs au but (6-5) après un score nul et vierge à l'issue du temps réglementaire. Les deux équipes tenteront de remporter leur première couronne vendredi prochain au Stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), alors que les malheureux vaincus en demi-finales, en l'occurrence le Mali et le Burkina Faso, animeront la petite finale pour une place sur le podium synonyme de consolation. Les jeunes pousses de l'équipe nationale du Sénégal de football comptent offrir à leur pays un nouveau titre continental après s'être hissés pour la première fois de leur histoire en finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans. Les capés de Serigne Saliou Dia tenteront de décrocher le trophée de la catégorie comme c'était le cas pour leurs ainés champions d'Afrique à la CAN-2021 (seniors), de la CAN Beach Soccer-2022, du CHAN-2022 et de la CAN U20-2023. « Nous avons affronté une solide équipe burkinabé qui nous a fait énormément de difficultés. La façon de jouer des deux équipes est complètement différente car nous sommes habitués à faire sortir le ballon à partir de notre surface, contrairement au Burkina Faso dont le jeu est basé sur les longues balles et l'exploitation de la deuxième balle perdue par notre milieu de terrain. La rencontre a été également marquée par une lutte physique acharnée », a déclaré Serigne Saliou Dia. Le technicien sénégalais qui a eu l'honneur d'offrir à son pays son premier titre continental lorsqu'il dirigeait la sélection olympique sénégalaise (U23), vainqueur de la médaille d'or des Jeux africains 2015, a ajouté : « On nous demandait de gagner, peu importe la performance. Le plus important c'est la qualification pour la finale. Il faut protéger notre attaquant Amara Diouf de toute pression. Certes, il a raté un penalty en deuxième mi-temps, mais cela ne signifie pas que son niveau a baissé. Il reste le leader sur le terrain». Comme un rouleau compresseur, les Sénégalais qui ont tout écrasé sur leur chemin lors de la phase de groupes, puis passé une « manita » à l'Afrique du Sud (5-0) en quarts de finale, sont conscients de leur parcours héroïque et de leur performance depuis le début de la 14e édition, et ils entameront la finale dans la peau d'un potentiel candidat pour soulever le trophée de la catégorie pour la première fois de leur histoire.

R.S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE

Trois médailles d'or pour l'Algérienne Nadia Katbi à Tunis

L'athlète algérienne Nadia Katbi a remporté trois médailles d'or dimanche à Tunis lors de la 1ère journée du 22e championnat d'Afrique d'haltérophilie (dames) et du 33e (hommes) dont les compétitions se tiennent jusqu'au 20 mai avec la participation de 127 athlètes de 17 pays africains, l'Algérie étant présente avec 14 athlètes, et l'Azerbaïdjan en Open.

La jeune Katbi (21 ans, 45 kgs) a soulevé la charge de 51 kg à l'arraché, 65 kg à l'épaulé-jeté, totalisant 116 kgs dans les deux mouvements. Deux autres algériens entreront en lice, lundi: il s'agit de Akram Chekhchoukh (67 kg) et Laghouati Fatma-Zohra (64 kg), alors que la participation algérienne se poursuivra avec l'entrée en lice des autres athlètes jusqu'à la dernière journée des joutes tunisiennes, prévue vendredi. Les Championnats d'Afrique d'haltérophilie (hommes et dames) sont une des étapes qualificatives auxJeux Olympiques de Paris-2024.

Outre l'Algérie, le tournoi de Tunis enregistre la participation des pays suivants: Egypte, Libye, Maroc, Afrique du Sud, Lesotho, RD Congo, Nigeria, Cameroun, Ouganda, Botswana, Madagascar, Soudan, Sierra-Leone, Zambie, Maurice et la Tunisie (pays hôte), ainsi que l'Azerbaïdjan, avec une participation spéciale.

Ce rendez-vous africain où la concurrence sera rude entre les haltérophiles, est une bonne opportunité pour les sélections africaines dont la majorité des athlètes sont à leur première compétition qualificative.

Les médailles d'or seront très disputées dans les différentes catégories aussi bien chez les hommes que chez les dames. Le plus important pour chacun d'entre eux sera de réaliser les meilleures performances possibles dans les deux mouvements (arraché et épaulé-jeté).

La compétition de Tunis se déroule parallèlement au championnat d'Asie, qui se tient en Corée du Sud. Ces deux tournois ont été précédés par une rencontre entre les athlètes d'Amérique en Argentine (début avril), et juste après par celle ayant regroupé les haltérophiles d'Europe en Arménie (fin avril). Après le 20 mai, la Fédération internationale d'haltérophile (WFA) procédera à l'actualisation du classement des athlètes qualifiés dans les cinq catégories concernées par la compétition lors des Jeux Olympiques de Paris-2024.

Plusieurs athlètes concourront pour une place aux Jeux olympiques de Paris-2024, notamment quatre Algériens : Walid Bidani (7e mondial) dans la catégorie des +109 kg, Houairi Faris (89 kg), Aymen (102 kg) et Samir Fardjallah (73 kg). Les représentants algériens seront face à une féroce concurrence des autres pays dont ceux de Syrie, d'Egypte, de Tunisie, des Seychelles et du Cameroun, entre autres. Par contre, chez les dames, les haltérophiles algériennes essayeront d'améliorer leurs charges et réaliser de bonnes performances, puisqu'elles sont loin de concourir pour des places au rendez-vous olympique.

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA COMPÉTITION

14 mai 2023:
Dames: 45 kg (Nadia Katbi) : 3 médailles d'or

15 mai 2023:
Hommes: 67kg : Akram Chekhchoukh (groupe B)
Dames : 64kg : Laghouati Fatma-Zohra (groupe A)

16 mai 2023:
Dames : 71kg : Nihad Belounis (groupe B)
Hommes : 73kg : Mohamed Meknaci (groupe B)
73kg : Fardjallah Samir (groupe A)

17 mai 2023:
Dames : 71kg : Nihad Belounis (groupe A)
Hommes: 81kg : Messaoudi Ameur + Messaour Med Amine (groupe A)
Dames : 76kg : Hirech Bouchra Fatmia Zohra (groupe A) 14h30
Hommes : 89kg : Faris Touairi (groupe A) 17h00

18 mai 2023:
Hommes : 96 kg : Salim Elbagor (groupe A)
Dames : 87kg : Yahiamamouni Amina (groupe A)
Hommes : 102kg : Aymen Touairi (groupe A) 17h00

19 mai 2023:
Hommes : +109kg: Bidani Walid (groupe A)
Cérémonie de clôture (21h00).

APS

TRANSMISSION DES MATCHS DE LA CAN 2023

LA CAF LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

La CAF vient de lancer un appel d'offres pour la diffusion de la compétition (la CAN 2023) prévue du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Celui-ci concerne l'Afrique subsaharienne, mais aussi "un certain nombre de territoires sélectionnés en Europe, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et dans de nombreux autres territoires", comme l'indique l'institution dans un communiqué. La diffusion de la CAN 2023 est en jeu, mais pas seulement. Les compétitions majeures à venir, comme la CAN 2025 et ses éliminatoires, sont aussi concernées. Dans son communiqué diffusé hier, la CAF annonce toutes les compétitions africaines concernées par l'appel d'offres. "L'appel couvre les compétitions majeures de la CAF, notamment la Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023, la Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies 2025 et la Coupe d'Afrique des nations féminine TotalEnergies 2024. La date limite de soumission est fixée au mardi 13 juin 2023. Les droits médias disponibles sont payants, à la carte et en clair jusqu'en 2025." La prochaine édition du CHAN, de la CAN U17 et U20 ainsi que de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération sont également concernées.

R.S.

ELIMINATOIRES CAN 2023

ATCHO ARBITRERA OUGANDA-ALGÉRIE

La CAF a levé le voile sur le trio d'arbitres devant officier le match Ouganda – Algérie prévu le 18 juin prochain au stade Japoma de Douala (Cameroun) à 16h. Comptant pour la 5e journée des éliminatoires de la CAN 2023 de football, le duel sera officié, en effet, par l'arbitre de centre, Pierre Ghislain Atcho (Gabon), qui sera assisté de son compatriote Boris Martaise Ditsonga et de Jerson Emiliano Dos Santos (Angola). Leaders de leur poule, les Verts ont assuré déjà leur qualification.

R.S.

MAHIEDDINE BACHTARZI

Le Caruso du théâtre algérien

Mahieddine Bachtarzi, né le 15 décembre 1897 dans la Casbah à Alger et mort le 6 février 1986 à Alger, est l'un des principaux artisans du théâtre algérien. Il fut aussi chanteur d'opéra (ténor), acteur, auteur de théâtre et directeur du Théâtre national algérien (Opéra d'Alger).

Mahieddine Bachtarzi est né dans la Casbah d'Alger, dans une riche famille d'origine algéro-turque.

Il s'initia très jeune au chant religieux où le seul instrument était sa voix. Poursuit des études coraniques à la Médersa libre de cheikh Ben Osman, à l'issue desquelles il devient chantre à la mosquée Jamaa al-Jdid d'Alger et muezzin.

Le mufti Boukandoura, réputé pour son érudition et ses qualités de musicien, lui révélera les premiers secrets d'interprétation des modes avant qu'il ne se détournât vers la musique profane.

Sa voix de ténor était tellement fascinante que déjà en 1921, il comptabilisait plus de 66 disques enregistrés, sans compter le nombre impressionnant de concerts donnés aussi bien en Algérie qu'en France, en Italie et en Belgique.

Il fut surnommé Le Caruso du désert par la presse française à la suite d'une réception donnée au Quai d'Orsay. À partir de 1923, il assuma la direction de la Société musicale El-Moutribia et devint, à partir de 1930, le 3e Maghrébin membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), après Edmond Yafil et le Tunisien Mohamed Kadri.

Toutefois, en intellectuel éclairé, il réalise bien vite les limites de la musique en tant que moyen de communication, dans le contexte colonial.

Sans rompre totalement avec la chanson, il se découvre une nouvelle vocation, avec Allalou et un peu plus tard Rachid Ksentini, Mahieddine Bachtarzi déblaie le terrain pour faire admettre l'existence d'un théâtre algérien en s'adressant aux Algériens dans la langue qu'ils parlent, transposant sur la scène, à leur intention, des récits légendaires ou populaires.

C'est ainsi qu'il créera sa propre troupe et tout en ayant l'évident souci didactique, il opta pour le genre comique, adopta le style réaliste et entreprit la difficile tâche de se réapproprier un patrimoine riche, mais dévasté par plus de cent ans de calamité coloniale.

Lors de deux concerts en 1937, il vend plus de 800 exemplaires de son recueil composé de 12 chansons. L'administration coloniale censure ce recueil qui sera interdit par le Journal officiel d'Algérie, par un dahir du sultan du Maroc et par un arrêté beylical, car quatre chansons étant considérées comme subversives : Afic ya benel Djazaïr (Réveille-toi ô enfant de l'Algérie), Saoutou el Djazaïr (La Voix de l'Algérie), Houb erréassa (L'amour des honneurs) et Maarefnache ache men teriq Nakhdou (Nous ne savons pas quel chemin prendre).

Il est un des interprètes les plus connus du genre léger de la chanson franco-arabe.

Après l'indépendance de l'Algérie, il assume la direction du Conservatoire municipal d'Alger (1966-1974) et rédige ses Mémoires parus chez la Sned, en 3 volumes.

Il demeure l'interprète qui a le plus œuvré pour la musique arabo-andalouse d'Alger. Il obtiendra de nombreuses distinctions honorifiques tout au long de sa vie, et meurt le 6 février 1986 à Alger, à l'âge de 88 ans.

Après avoir reçu les palmes tunisienne (1929) et marocaine (1962), chevalier de l'Ordre du Ouissam alaouite et de commandeur du mérite humain décerné par les autorités suisses pour sa contribution et le rôle qu'il a joué pour faire connaître la culture et la musique algériennes, l'Algérie l'honore, à titre posthume, le 21 mai 1992, en lui décernant la médaille de l'Ordre du Mérite national.

Le Théâtre national algérien (TNA) porte son nom

A. Am.

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE D'IMEDGHASSEN:

«La mobylette et le chardonneret» élu meilleur film

Le film "La mobylette et le chardonneret" du réalisateur Amir Bensaïfi d'Algérie a été élu meilleur film de la 3ème édition du festival international de court-métrage d'Imedghassen, clôturé dimanche-soir au Théâtre régional de Batna en présence d'un public nombreux. Le film raconte l'histoire d'une jeune fille et son amie sur une mobylette de Sétif vers Alger pour visiter un malade avec en leur compagnie un oiseau, un chardonneret. Le prix du jury a été décerné à Ismaïl Lakehal (Algérie), celui de la meilleure mise en scène au film "A winner" de Mehdi Mehaei (Iran) et du meilleur scénario à "Microbus" de la réalisatrice égyptienne Maggie Kamel.

Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu au comédien Ibrahim Salim pour son rôle dans le film "Seçim" du réalisateur Barhi Baykal de Turquie. Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décroché par l'Egyptienne Raean El Masri pour son rôle dans le film "A calling from the desert to the sea" Le prix du meilleur tournage a été attribué à Norm Li pour le film "Same old" du réalisateur Loyd Lee Choi (Canada) et celui du meilleur montage à De Wyk Pretorius pour le film "On off" du réalisateur Jurg Slabbert d'Afrique du Sud. Vingt-deux (22) films de plusieurs pays arabes et étrangers (Egypte, Palestine, Tunisie, Jordanie, Turquie, Iran, Afrique du Sud et Canada) ont été en lice pour les prix de cette troisième édition du Festival international du court-métrage d'Imedghassen. Les projections ont eu lieu à la cinémathèque de la ville de Batna et ont été suivies de débats entre cinéphiles et certains réalisateurs.

M.Dj./Aps

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

La quatrième édition programmée en novembre

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba revient dans sa quatrième édition après une longue absence qui a duré plus de cinq ans, et devrait ouvrir ses portes du 3 au 9 novembre, selon le Commissariat du festival. L'organisation de cette manifestation culturelle dédiée au cinéma et aux cinéastes venus des quatre coins de la Méditerranée a été confiée au journaliste et critique de cinéma Mohammed Allal, nommé Commissaire du festival pour cette édition.

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba est un évènement culturel et artistique d'exception dans le domaine du 7e art, qui voit la projection des plus importantes productions du cinéma méditerranéen.

Plusieurs œuvres seront en compétition cette année pour décrocher le "Jujubier d'or", son grand prix, ainsi que les prix des meilleurs rôles masculin et féminin, le prix du public et celui du meilleur scénario.

M. Dj.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN CARDIOLOGIE ET CHIRURGIE CARDIAQUE DE DRAA BEN KHEDDA
NIF N° : 408016000015045000011

Attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n°[illegible]/2023, portant approvisionnement en consommable et le non tissé et dispositif médicaux, paru dans les quotidiens « El MOCHWAR ESSIYASSI » du 11/04/2023 et « L'EXPRESS » du 11/04/2023.

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé En Cardiologie Et Chirurgie Cardiaque De Draa Ben Khedda Informe l'ensemble des Soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 20.

Consommable Et Le Non Tissé :

Désignation du lot	Soumissionnaire	N° d'identification fiscale	Note technique	Note financière	Note global	Montant minimum de l'offre en TTC.	Montant maximum de l'offre en TTC.	Délai de livraison	OBS
LOT N°1 : CONSOMMABLE POMPE CEC	SARL INC	099916000780112	32	40	72	2 342 964,47 DA	3 145 203,48 DA	60 jours	Moins disant
LOT N°2 : OXYGENATEURS	SARL INC	099916000780112	50	40	90	10 112 696,71 DA	11 037 986,30 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°3 : VALVE MECANIQUES AORTIQUE	LIFE HEALTH INDUSTRIE	[illegible]	45	40	85	4 472 089,12 DA	5 632 088,26 DA	14 jours	Moins disant
LOT N°4 : VALVE MECANIQUE MITRAL	LIFE HEALTH INDUSTRIE	[illegible]	45	40	85	5 340 038,60 DA	5 802 821,56 DA	14 jours	Moins disant
LOT N°05 : ANNEAUX CARPENTIER MITRAUX	SARL INC	099916000780112	50	40	90	199 434,06 DA	239 269,72 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°06 : TUBE VALVE	SARL INC	099916000780112	50	40	90	2 029 940,90 DA	2 029 940,90 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°07 : CLIPS	SARL GALAXIE MEDICAL	[illegible]	50	40	90	807 534,00 DA	974 618,00 DA	01 jour	Moins disant
LOT N°08 : LIGATURE	SPA SUTURAL	[illegible]	45	40	85	11 277 995,94 DA	13 072 983,34 DA	02 jours	Moins disant
LOT N°09 : ABORDS PARENTERAUX	EURL BM SANTE	[illegible]	48	40	88	3 391 782,5 DA	3 983 420,19 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°10 : ABORDS RESPERATOIRE	EURL BM SANTE	[illegible]	48	40	88	14 510,00 DA	22 255,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°11 : ABORDS URINAIRE	EURL ST MEDICAL	[illegible]	47	40	87	154 780,00 DA	193 725,00 DA	05 jours	Moins disant
LOT N°12 : CONSOMMABLE POUR APPAREIL	ETS LITMED	[illegible]	45	40	85	1 494 640,00 DA	1 668 975,00 DA	01 jour	Moins disant
LOT N°13 : NON TISSE PROPRE	SARL INC	099916000780112	49	39,65	88,65	160 892,00 DA	232 068,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°14 : NON TISSE STERILE	SARL INC	099916000780112	50	40	90	4 194 894,69 DA	4 586 484,01 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°15 : CONSOMMABLE POUR APPAREIL POURHEMOCHRON	EURL MEDIQUIP	[illegible]	47	40	87	416 580,00 DA	476 000,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°16 : CONSOMMABLE POUR APPAREIL CEL SEVER	EURL MALI PLUS	[illegible]	50	40	90	641 450,00 DA	624 750,00 DA	06 jours	Moins disant

Dispositifs Médicaux :

Désignation du lot	Soumissionnaire	N° d'identification fiscale	Note technique	Note financière	Note global	Montant minimum de l'offre en TTC.	Montant maximum de l'offre en TTC.	Délai de livraison	OBS
LOT N°17 : CONSOMMABLE CORONAROGRAPHIE ET ANGIOPLASTIE PHASE AIGUE ET ANGIOPLASTIE PERIPHERIQUE	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	6 748 138,20 DA	8 774 464,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°18 : CONSOMMABLE POUR ANGIOPLASTIE DES LESIONS CORONAIRES	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	4 027 720,00 DA	4 814 668,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°19 : CONSOMMABLE POUR CORONAROGRAPHIE ET ATC VOIE RADIALE	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	3 842 148,60 DA	4 742 755,20 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°20 : ANGIOPLASTIE DES OCCLUSIONS CHRONIQUES	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	4 057 735,00 DA	5 371 898,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°21 : DILATATION MITRALE	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	2 248 148,00 DA	2 881 085,00 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°22 : CARDIOPATHIES CONGENITALES	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	8 161 659,25 DA	11 015 982,50 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°23 : ELECTROPHYSIOLOGIE ET DEFIBRILLATION CARDIAQUE	SARL INC	099916000780112	50	40	90	1 223 894,02 DA	1 808 989,64 DA	06 jours	Moins disant
LOT N°24 : CONSOMMABLE GESTION DES ANGIOPLASTIES PERIPHERIQUES	SARL BSF MEDICAL	[illegible]	60	40	100	1 041 618,00 DA	1 416 422,00 DA	06 jours	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher du bureau des marchés de l'EHS en cardiologie et chirurgie cardiaque de draa ben khedda, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit, et qui contestent ce choix opté peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de Etablissement Hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque de draa ben khedda, dont le secrétariat est domicilié à la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tizi Ouzou dans un délai de dix jours (10) à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP

L'EXPRESS DU 17/05/2023 ANEP : N° 2316011866

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations…
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax :**
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
l'EXPRESSDZ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE
NIF: 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

La **Direction du Budget de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre** ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : **Réalisation des accès au stade Douera-Liaison Stade-RN63**

- **Lot 01 : Réalisation liaison stade Douera-RN63**
- **Lot 02 : Dédoublement de la route Stade Douera RN63 Kheraicia**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qui remplissent les conditions d'éligibilités suivantes :

Toutes les entreprises ayant la qualification professionnelle dans le Secteur des Travaux Publics en activité principale Cinq (05) ou plus ;

La capacité financière : Chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2019-2020-2021) CA ≥100 millions de DA.

Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet similaire (Dédoublement : Autoroute, Voie express, RN ou CW) durant les Dix (10) dernières années justifiés par des attestations délivrées par les maitres d'ouvrages ;

Ayant déjà réalisé dans un projet une quantité minimale d'enrobé 2.000,00T (Autoroute, Voie express, RN ou CW) durant les Dix (10) dernières années justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maitres d'Ouvrages ;

Moyens matériel : ayant une niveleuse et un Finisheur d'enrobé ;

Moyens humains : Chef de Projet : Ingénieur en TP ou Génie civil option voies et ouvrages d'art ou géotechnique.

sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° ________**

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli – Hussein Dey.**

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de **Dix (10) Jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00.**

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 13h00', au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger **125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger.**

L'EXPRESS DU 17/05/2023 ANEP : N° 2316012122

NÉGOCIATIONS

AU JAPON, UNE HAUSSE DES SALAIRES «JAMAIS VUE DEPUIS TRENTE ANS»

Du fait du déclin de la population japonaise, la troisième économie mondiale souffre d'une pénurie de travailleurs sans précédent. Ce phénomène pourrait mettre fin à la stagnation des salaires qui persiste depuis des décennies, espère le journal "Nihon Keizai Shimbun".

Les salaires n'ont guère progressé depuis trois décennies au Japon, explique la chaîne publique NHK. Au point que le problème s'invite régulièrement dans les médias du pays, ces derniers y voyant une des causes majeures de la déflation.

L'année 2023 pourrait néanmoins marquer un tournant, rapporte le journal économique du pays, le Nihon Keizai Shimbun. "Lors des négociations salariales entre le patronat et les syndicats qui ont eu lieu au printemps, la moyenne pondérée de la hausse des salaires, selon le recensement du Rengo [la principale confédération du pays], a atteint 3,67 %", soit "un niveau jamais vu depuis environ trente ans", relève le journal. Cette amélioration est rendue possible par les hausses de salaires observées dans les secteurs des services et de la restauration, connus pour leurs niveaux de rémunération plutôt faibles. "Les personnes qui ont quitté le secteur en raison des mesures sanitaires mises en place lors de la pandémie ne sont pas encore revenues", commente de son côté le quotidien Yomiruri Shimbun. Ainsi, l'entreprise Zencho Holdings, qui gère plusieurs chaînes de restauration rapide, a procédé cette année à une hausse des salaires de 9,5 % en moyenne pour ses employés en CDI. "Afin d'attirer des personnes compétentes, une augmentation de salaire plus importante que chez nos concurrents est essentielle", explique un cadre de la société cité par le Nihon Keizai Shimbun.

LES TRAVAILLEURS EN POSITION DE FORCE

Ironie de l'histoire, cette tendance semble largement due au déclin démographique du pays, décrypte le journal économique. Selon une étude réalisée cette année par l'entreprise spécialisée dans les ressources humaines Recruit Holdings, le Japon pourrait manquer de 11 millions de travailleurs d'ici à 2040. "Dans tous les secteurs, on assiste au début d'une période où la demande de main-d'œuvre dépasse l'offre.

Le travailleur est en position de force, la pression en faveur de l'augmentation des salaires sur les entreprises est chaque jour un peu plus importante", écrit le journal.

"La pénurie de travailleurs, occultée pendant la pandémie, s'est manifestée d'un coup, en mettant fin à un 'Japon bon marché'", affirme de son côté Tadao Kikuchi, président de Royal Holdings, un des géants du secteur de la restauration du Japon, cité par le journal

Nihon Keizai Shimbun/ média japonais

MUSK ENVISAGE DES INVESTISSEMENTS "SIGNIFICATIFS" EN FRANCE

Un «coup réussi» pour Macron ?

Le milliardaire américain s'est dit "confiant que Tesla fera à l'avenir des investissements significatifs en France", lundi, en marge du sommet Choose France au château de Versailles. Pour la presse étrangère, Emmanuel Macron a marqué des points.

Après une nuit passée à faire la fête à Los Angeles et Mexico, Elon Musk s'est présenté "échevelé" et "pas rasé" à l'Élysée, lundi 15 mai, pour rencontrer Emmanuel Macron, raconte The Daily Telegraph. Malgré l'apparence négligée de son hôte, "la rencontre [...] sera considérée comme un 'coup réussi'", pour le président français, estime le quotidien britannique. Après son entretien avec le locataire de l'Élysée, organisé en marge du sommet Choose France, qui s'est tenu au château de Versailles, le milliardaire américain s'est dit "confiant que Tesla fera à l'avenir des investissements significatifs en France". "Je suis très impressionné par l'accueil réservé par le président Macron et le gouvernement français à l'industrie", a également lancé aux journalistes le patron de Tesla, Twitter et SpaceX, à l'issue d'un échange avec le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire.

UNE OPÉRATION SÉDUCTION

En organisant cet entretien avec Musk, Macron "a cherché à le persuader que la France était une plaque tournante pour les investissements étrangers et les voitures électriques, tandis que le président cherche à attirer des entreprises étrangères dans son pays", remarque le quotidien financier indien Mint.

Les efforts déployés par le dirigeant français pour "courtiser" Elon Musk reflètent sa volonté de contrer la politique très volontariste de l'administration Biden avec l'Inflation Reduction Act, un plan de centaines de milliards de dollars visant à encourager les investissements verts sur le sol américain, note The Wall Street Journal. "Selon les responsables européens, ces subventions et incitations fiscales américaines risquent de dissuader les entreprises du secteur des batteries et d'autres technologies essentielles à la transition énergétique d'investir en Europe", précise le quotidien américain.

"UN NOUVEL ÉLAN" POUR MACRON

Mais peu de choses ont filtré sur l'entretien entre Elon Musk et Emmanuel Macron, note la presse étrangère. Lorsqu'un journaliste a interrogé Bruno Le Maire pour savoir si le but de l'entretien entre les deux hommes était d'obtenir la construction d'une usine de voitures Tesla comme celle ouverte à Berlin, le ministre est devenu "évasif", remarque The Wall Street Journal. "Il vaut mieux tenir le contenu de ces discussions secret pour le moment" et qu'"elles restent confidentielles", a botté en touche Bruno Le Maire. Cette rencontre présidentielle avec le patron de Tesla et les quelque 200 autres chefs d'entreprise invités est une "opération de relations publiques majeure", analyse de son côté le quotidien catalan La Vanguardia. Elle sert "les intérêts politiques de Macron, qui veut de toute urgence tourner la page de la crise sur la réforme des retraites et montrer que son mandat prend un nouvel élan".

Par Courrier International

L'agriculture intensive, cause principale de l'effondrement des populations d'oiseaux en Europe

Le nombre d'oiseaux forestiers a diminué de 18%, baisse qui atteint 57% pour les oiseaux des milieux agricoles.

L'intensification de l'agriculture est la principale cause d'un spectaculaire déclin des oiseaux en Europe. C'est la conclusion d'une étude parue lundi 15 mai et qui rassemble un nombre inédit de données. La biodiversité s'effondre, on le sait, un quart des oiseaux européens a disparu en 40 ans, 20 millions par an, soit 800 millions au total. Mais une vaste étude publiée lundi 15 mai dans la revue américaine PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences) vient préciser quelles activités humaines sont derrière ce déclin. Et ils pointent un principal responsable de ce phénomène : l'agriculture intensive et à travers elle l'usage de pesticides et d'engrais chimiques. Cette conclusion est le résultat de l'analyse d'une quantité inédite de données disponibles, récoltées grâce au programme de suivi paneuropéen des oiseaux. Quelque 20 000 sites dans 28 pays européens ont été surveillés et la présence de 170 espèces différentes évaluée sur 37 ans. Une impressionnante base de données qui a permis aux scientifiques de regarder finement quelles sont les causes de cette hécatombe. Certains écosystèmes sont plus durement touchés que d'autres : le nombre d'oiseaux forestiers a diminué de 18%, baisse qui atteint 28% pour les oiseaux urbains et 57% pour les oiseaux des milieux agricoles.

DISPARITION DES INSECTES, INDISPENSABLE DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Des espèces principalement insectivores qui ne trouvent plus à manger. En effet, engrais et pesticides perturbent toute la chaîne alimentaire. Ces invertébrés représentent en effet « une part importante du régime alimentaire pour de nombreux oiseaux durant au moins certaines étapes de leur développement », pointent les auteurs. Ils sont ainsi cruciaux pour 143 espèces parmi les 170 étudiées pendant la période de reproduction. Une réduction de la nourriture disponible aura ainsi par exemple un effet négatif sur le succès de la reproduction en modifiant le comportement des parents et en affectant la survie des oisillons. Le déclin est marqué chez des espèces comme le gobemouche gris (-63%) ou le célèbre moineau domestique (-64%). Le réchauffement climatique vient quant à lui au deuxième rang des menaces et frappe logiquement les oiseaux préférant le froid – 40% d'entre eux ont disparu – comme la mésange boréale, mais n'épargne pas non plus les espèces amatrices de chaleur (18% de déclin). L'urbanisation fait aussi des victimes parmi les martinets ou encore les hirondelles. Les auteurs de l'étude écrivent observer une dégradation environnementale profonde tant les oiseaux sont importants dans les écosystèmes, mis en péril par leur disparition

Par RFI/16 mai 2023

Mots Croisés

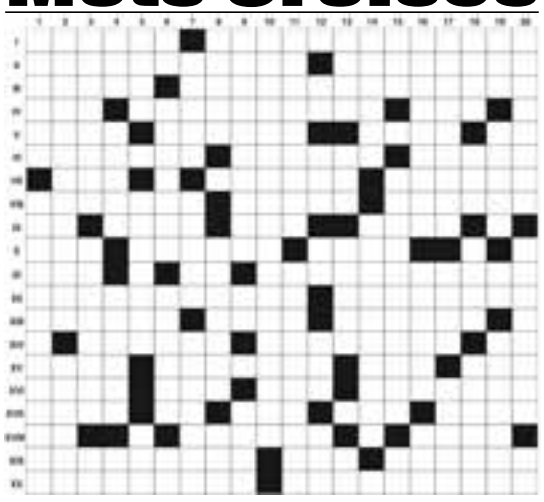

HORIZONTALEMENT :
I. Messe, par exemple. Une femme folle à la messe, par exemple. II. Parties dans la rue. Insectes d'eau. III. On y descendait pour s'y battre. Baissent le pH. IV. Il fait rire. Destituèrent. Troisième en peinture. V. Transmis sur les ondes. Relève les plats en Inde. Cri des Bacchantes. En Champagne. VI. Comptés depuis Jésus. Altérés. Contenu de vessie. VII. Direction. A ne pas manquer ! Mise dans l'embarras. VIII. En face et en trois parties. Province de Chine. Les premières sont vertes. IX. Initiales de Marianne. On y met le feu. Deux rouges et un noir. Un peu avancé.
X. Ancienne colonie. Pieds avec une brève et une longue. Tenu avant de jouer. XI. A combattu les Anglais. Dans l'eau. Bien complexe en trois mots. XII. Sortir de l'église. Note. XIII. Type d'euphorbes. Plein de bon sens. On lui a dit "T'as de beaux yeux, tu sais ?". XIV. Acide aminé. Accordons. Personnel. XV. Mêles aux cartes. Précède le comte. Un égo très perturbé. A gauche de l'aorte. XVI. Unis. Est censé soigner le monde. Lettres de Chengdu. Calme. XVII. Permet de saisir. Six. Avant le khi. Pronom personnel. Préposition. XVIII. Béryllium. Corps flottants. Petite éminence. XIX. Il lave. Premier habitant de l'Utah. Font attendre. XX. Permettent de monter. Permet d'avoir un coeur de cochon.

VERTICALEMENT :
1. Font des éclairs. On doit pouvoir y croire. 2. Bâtisseurs d'atolls. Les plus grandes. 3. Gentilé pour la Terre de Feu. Prodiguent un enseignement supérieur. Scandium. 4. Fils d'arabe. Souvent imprimé sur la cire. Grand voyageur. Possessif. 5. Se fait souvent remercier. S'enroulent en hélice. On l'a à l'oeil. 6. Par exemple. Tribu malgache. Auteur de SF. Va par paire dans le vivier. 7. Peuple de Namibie. Moins pénible que de moissonner, selon Goethe. Pays des Namas. 8. Rouges. Envoyés en fin de lettre. Coeur de Boers. 9. Quand peu commandent beaucoup. Possessif. Pas altérés. 10. Illégitime, en cinq mots. 11. Premier président malgache. Il n'arrive pas à croire. 12. Fer. Gendarme de la télé. Emetteur d'ordre. Il est hallucinant. Devant la raison sociale. 13. Réputée verte. Née par le siège. Auteur de "Tombe la neige". Préposition. 14. Accords. Il rentre les mains vides. 15. Grande école. Otto et Bob en font partie. C'est le boss. 16. Les bains quand c'est trop loin. Il fait pleurer. Autour de l'ile.
17. Allongèrent. Sont septièmes en Grèce. Elle est vénérée. 18. Un millimètre de mercure à la renverse. Commune de Saône-et-Loire. C'est la fin du printemps. Moitié-moitié. 19. Quartier d'Iéna. Charges d'animaux. Note. Il touche. 20. Souvent avant d'être adoptées. Est devenue sur Seine en 1968. Réfléchi.

MASTERWORD

Formez l'anagramme de chaque pays et de sa lettre supplémentaire pour ainsi trouver un nom, un verbe ou un adjectif. Les noms et adjectifs peuvent alternativement être masculins ou féminins et singuliers ou pluriels ; les verbes peuvent également être ou ne pas être conjugués.

1. SUEDE + M > (Nom) .....
2. GRECE + I > (Nom) .....
3. FRANCE + I > (Verbe) .....
4. GUINEE + N > (Adjectif) .....
5. POLOGNE + N > (Nom) .....
6. ALBANIE + M > (Adjectif) .....
7. TUNISIE + S > (Nom) .....
8. SOMALIE + N > (Nom) .....
9. MALAISIE + L > (Verbe) .....

Les mots fléchés

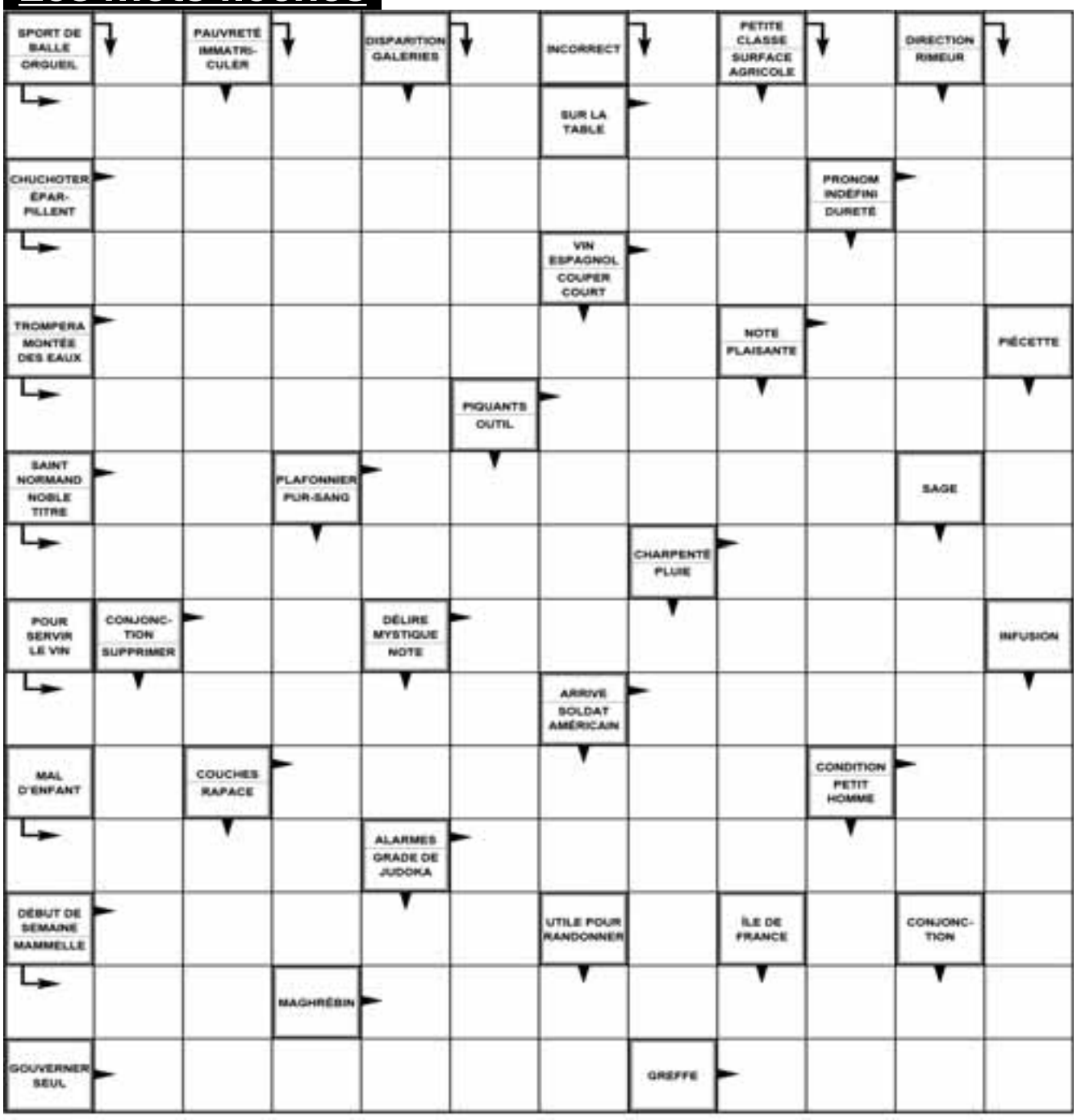

SOLUTIONS MOTS CROISES PRECEDENTS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	A	M	Y	C	H	A	P	P	U	I	S
II	U	R	E	E	■	U	S	A	S	■	N	A
III	G	R	A	N	G	E	■	T	I	S	S	U
IV	E	A	U	■	R	■	N	I	■	K	I	T
V	■	S	D	F	■	C	O	N	T	I	N	■
VI	P	■	R	O	I	S	■	A	U	C	U	N
VII	I	S	E	U	T	■	E	G	A	R	E	■
VIII	P	O	■	R	U	S	S	E	■	O	■	N
IX	E	T	O	C	■	U	S	■	O	S	L	O
X	■	C	Y	A	N	■	I	R	I	S	A	I
XI	K	H	E	D	I	V	E	■	E	■	O	R
XII	L	I	Z	E	R	O	U	X	■	O	S	E

C	L	I	C	K
C	L	O	W	N
R	A	N	C	I
C	O	R	N	U
C	O	D	E	S
C	H	E	F	S
C			N	

C	R	A	N	E

■	M	■	L	■	T	■	S	■	I	■	S			
C	A	N	I	N	E	■	E	F	F	E	T			
■	L	A	T	I	T	U	D	E	■	M	A			
Y	E	T	I	■	U	S	U	R	P	E	R			
■	F	U	G	U	E	■	C	U	I	R	■			
C	I	R	E	R	■	E	T	■	T	I	C			
■	C	E	■	B	U	V	E	U	R	■	R			
M	E	L	B	A	■	E	U	R	E	K	A			
■	■	L	O	I	S	I	R	■	R	I	B			
E	T	E	R	N	E	L	■	A	I	R	E			
■	U	■	D	E	C	L	A	R	E	■	■			
E	N	T	E	■	R	E	V	E	■	M	U			
■	N	U	A	G	E	■	E	N	C	A	S			
F	E	T	U	■	T	R	U	E	L	L	E			
■	L	U	X	U	E	U	X	■	E	T	E			

MOTS MÊLÉS N° 37

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS n°36
Le mot-mystère est : croquemitaine

AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE

A	G	U	O	B	M	A	B	A	S	A	L	T	E	B
S	A	B	L	E	P	O	U	T	R	E	O	N	P	E
C	U	E	V	I	L	O	S	H	Z	Q	D	L	R	T
R	C	S	C	O	R	D	E	A	U	U	A	C	N	O
E	H	I	P	I	E	R	R	E	I	T	R	O	M	N
P	E	H	C	I	I	D	I	T	R	U	E	L	L	E
I	V	C	T	S	E	E	A	E	D	G	I	O	I	E
R	R	R	S	G	U	H	C	L	I	I	V	M	N	S
T	O	O	A	Q	G	T	L	D	L	E	A	B	T	I
J	N	T	I	R	A	B	A	G	U	A	R	A	E	O
O	E	R	A	L	U	B	C	L	T	E	G	G	A	D
I	B	N	O	C	A	M	T	A	I	L	L	E	U	R
N	I	C	H	M	O	E	L	L	O	N	C	I	N	A
T	H	E	T	P	L	A	F	O	N	D	G	E	U	T
E	R	B	R	A	M	N	O	R	C	I	M	E	N	T

HYDROCARBURES

SONATRACH MET LE CAP SUR L'ASIE

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach et la société chinoise Wanhua Chemical ont signé hier un contrat à terme pour l'approvisionnement en GPL du complexe pétrochimique de Wanhua en Chine. Le contrat en question porte sur un approvisionnement régulier du marché asiatique en GPL algérien, marquant ainsi un tournant significatif pour les exportations algériennes de GPL, permettant également l'introduction de la référence algérienne de prix des GPL sur le plus grand marché régional au monde. A travers cet accord, les deux compagnies confirment ainsi leur volonté d'établir une relation commerciale durable et fructueuse dans le domaine des GPL, en particulier, et de la pétrochimie, en général.

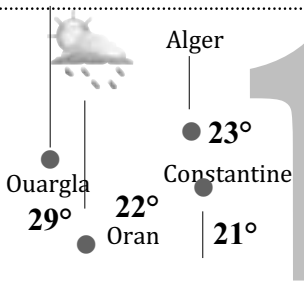

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:57	05:46	16:32	19:43	21:19

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 17 MAI 2023 // N°559 //PRIX 20 DA

DOUANES

Grosse saisie de drogues, de cigarettes et de boissons alcoolisées

Les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Chlef ont mis en échec, au titre d'une opération conjointe menée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et les éléments de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande et de commercialisation de 43 kg de kif traité saisis après la fouille minutieuse d'un véhicule touristique...

Les services des douanes ont saisi une quantité importante de drogues, de cigarettes et de boissons alcoolisées à travers plusieurs wilayas, a indiqué un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD) rendu public hier. Dans ce cadre, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Chlef ont mis en échec, au titre d'une opération conjointe menée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et les éléments de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande et de commercialisation de 43 kg de kif traité saisis après la fouille minutieuse d'un véhicule touristique », indique le communiqué. Dans une deuxième opération, les agents de la brigade polyvalente des douanes de Still relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'El Oued, (Direction régionale des Douanes de Ouargla), ont saisi 3 000 comprimés psychotropes dans deux opérations distinctes, dont une menée en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale. Les comprimés saisis étaient dissimulés minutieusement à bord de deux voitures touristiques. « Une troisième opération menée par la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande relevant des services de la Direction régionale des douanes de Ouargla, en coordination avec les éléments de l'ANP, a permis la saisie de 16 500 paquets de cigarettes de marque étrangère à bord d'un véhicule 4X4 », précise la même source. « Les services opérationnels des douanes relevant de la Direction régionale de Tébessa ont mené des opérations ayant permis aux agents de la brigade polyvalente des douanes de Khenchela, ainsi qu'aux brigades mobile et polyvalente des douanes de Meskiana, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Oum El Bouaghi de saisir respectivement 7 250 boîtes de cigarettes de marque étrangère (HP), 12 000 unités de nouilles (Indomie), d'origine étrangère, et 5 700 unités de boissons alcoolisées de différents volumes et types avec la saisie d'un véhicule touristique et deux utilitaires.

R.N.

FINANCEMENT VERT

BNP EL DJAZAIR S'INTÉRESSE À UN NOUVEAU SEGMENT

BNP Paribas El Djazair a organisé récemment la première édition de Green Talks, un évènement qui s'inscrit dans une stratégie tournée vers l'avenir et le développement vert. La rencontre a réuni des experts, des institutions publiques et de nombreuses entreprises telles que Cevital, Général Emballage, Lafarge Holcim… Elle a constitué une occasion pour BNP Paribas El Djazaïr de partager avec ses principaux partenaires les enjeux de durabilité et de finance responsable et de présenter les solutions et les incitations qu'elle a mises en place pour les aider à s'engager dans la transition écologique. BNP Paribas veut atteindre 80% de ses financements énergétiques en bas carbone à l'horizon 2030.

Y.B.

GRANDE DISTRIBUTION

AUCHAN PREND PIED EN ALGÉRIE

Auchan a annoncé lundi 15 mai son implantation prochaine en Algérie. La chaîne française de supermarchés a indiqué que le premier magasin ouvrira à Alger au 4e trimestre 2023 sur une surface de 5 000 m². Le magasin d'Alger sera géré par Great Way, un groupe de distribution algérien, qui compte 80 magasins de renommée mondiale dans les secteurs textile & sport, implantés dans les principales villes du pays et emploie 1.400 salariés. Dans le cadre de ce partenariat, Auchan et le Groupe Great Way proposent aux Algériens une offre exclusive, qualitative, accessible au plus juste prix dans un parcours de courses modernisé », est-il expliqué dans le communiqué. «Les partenaires s'engagent également à favoriser la création de filières agricoles locales et responsables, gage d'une alimentation saine, et créatrices d'emplois et de valeur pour le pays », relève le même document qui soutient qu'« en parallèle, l'implantation d'Auchan en Algérie favorisera le développement de l'industrie agroalimentaire du pays ». L'Algérie devient le quatorzième pays d'implantation d'Auchan dans le monde et le troisième en Afrique, après le Sénégal (37 magasins) et la Côte d'Ivoire (13 points de vente).

Y.B.

AGRICULTURE DANS LE SUD

Lancement d'une plate-forme pour l'enregistrement des investisseurs

Le directeur général du contrôle des terres agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement local, Wahid Tifani, vient d'annoncer que, dans le cadre du développement de l'agriculture dans le Sud, une plate-forme numérique a été mise au point en vue de faciliter l'enregistrement des potentiels investisseurs. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne 1), Tifani a souligné que le « troisième périmètre foncier comprend 8 nouvelles wilayas, à savoir : Adrar, Ouargla, Timimoun, Ménéa, Djanet, Illizi, Touggourt et Laghouat ». Et de souligner : «Dans le cadre du développement de l'agriculture stratégique, une plateforme électronique a été lancée à cet effet. Elle permet aux personnes intéressées par l'investissement dans ce domaine de soumettre leurs demandes ». «Cette plateforme électronique, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur et vise à simplifier les procédures d'enregistrement, ce qui contribuera à l'étude des dossiers en toute transparence». Le directeur général du contrôle foncier agricole a en outre expliqué que « deux périmètres fonciers ont été lancés, le premier d'une superficie de 134.000 hectares et le second de 97.000 hectares », faisant savoir que « des concessions foncières ont été remises à plusieurs investisseurs ». Par ailleurs, l'invité de la radio a relevé que 174 fermes pilotes ont été recensées à travers le territoire national, appartenant à différents groupes agroalimentaires.

R.N.

50E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU FRONT POLISARIO

L'équipe de la RASD à Alger pour un match amical face au MCA

L'équipe de football de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est arrivée, ce mardi, à Alger, pour disputer un match amical face au Doyen des clubs algériens, le MC Alger, samedi, au nouveau stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00), dans la banlieue algéroise. « Ce match amical entre dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de la création du Front Polisario », a annoncé l'ambassadeur de la RASD à Alger, M. Abdelkader Taleb Omar, à l'arrivée de l'équipe sahraouie à l'aéroport international d'Alger, en fin de matinée, ainsi que le staff technique et les membres de la Fédération sportive sahraouie. M. Taleb Omar a expliqué dans une déclaration à la presse que «l'organisation de ce match amical prouve encore une fois la solidarité de l'Algérie avec la cause sahraouie. Pour célébrer le 50e anniversaire de la création du Front Polisario, notre sélection affrontera le Mouloudia d'Alger, un club historique créé pour lutter contre la colonisation et réclamer la souveraineté et l'indépendance de l'Algérie ». « Le peuple et les autorités algériennes nous ont habitué à ce genre d'actions de solidarité. Aujourd'hui, c'est le sport en général et le football en particulier qui lie les deux pays, à travers la sélection sahraouie », a-t-il ajouté.

R.N.